



**COOPERATION ENTRE
LA REPUBLIQUE DU CONGO
ET L'UNION EUROPEENNE (RC/UE)**

**RAPPORT ANNUEL CONJOINT
POUR L'ANNEE 2008**

TABLE DES MATIERES

Résumé	4
1. La performance du pays	6
1.1. Mise à jour de la situation politique et de la gouvernance politique	6
1.2. Mise à jour de situation économique de la gouvernance économique	9
1.3. Mise à jour de la situation de la pauvreté et de la situation sociale.....	13
1.4. Mise à jour de la situation environnementale	15
2. Revue de la coopération passée et présente	15
2.1. Rapport sur les performances financières du FED.....	15
2.2. Rapport sur l'appui budgétaire général et sectoriel	18
2.3. Les projets et programmes dans les domaines focaux et non focaux.....	18
2.3.1. Domaine de concentration	18
2.3.2. Domaine hors concentration	20
2.3.3. Les résultats dans nos soutiens aux ANEs (FED).....	24
2.4. Autres coopérations	24
2.5. Politiques de cohérence pour le développement PCD	29
2.6. Dialogue avec le parlement, des autorités locales et les ANEs.....	30
2.7 Efficacité de l'aide.....	31
Listes des annexes	34
1. Contry at a glance	
A. Indicateurs macroéconomiques	
B. Suivi de la performance du Pays, y compris les indicateurs OMD clés	
2. Rapport d'étape sur le plan d'action de la gouvernance du 10 ^{ème} FED	
3. Le Rapport Annuel sur l'appui budgétaire ou sectoriel : n/a	
4. l'efficacité de l'aide	
A. Matrices des bailleurs	
1. Appui financier actuel	
2. Rôle des bailleurs actuels	
B. Questionnaire sur l'efficacité de l'aide	
5. Annexes financières	
A. 10 ^{ème} FED et les FED précédents, programmes nationaux, à la clôture financière de l'année 2008	
B. Liste synthétique des projets régionaux et intra-ACP en cours, ayant un impact sur le pays, conformément à la clôture financière de l'année 2008	
C. Liste synthétique des projets en cours à la clôture financière de l'année 2008 et financés à partir des lignes budgétaires	
D. Liste des projets de la DEI	
E. Chronogramme du DSP mis à jour	

LISTE DES ABREVIATIONS

APE	Accord de Partenariat Economique
BEAC	Banque des Etats d'Afrique Centrale
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BM	Banque Mondiale
CEEAC	Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
COMEG	Congolaise des Médicaments Génériques
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CONADER	Commission Nationale de Désarmement et de Réinsertion des ex-combattants
CORAF	Congolaise de Raffinage
DDR	Désarmement, Démobilisation et Réinsertion
DSRP	Document Stratégique sur la Réduction de la Pauvreté
DSRP-I	Document Stratégique Intérimaire sur la Réduction de la Pauvreté
FED	Fonds Européen de développement
FMI	Fonds Monétaire International
FRPC	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance
HCREC	Haut Commissariat à la Réinsertion des Ex Combattants
IBW	Institutions de Bretton Woods
MDRP	Multi-country demobilisation and reintegration program
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PCT	Parti congolais du travail
PIN	Programme Indicatif National
PNDDR	Programme national de désarmement et de réinsertion des ex-combattants
PNT	Plan National des Transports
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
RC	République du Congo
RMP	Revue à mi-parcours
SNDE	Société Nationale de Distribution d'Eau
SNE	Société nationale d'électricité
SNPC	Société Nationale des Pétroles du Congo
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne

Résumé

Principales évolutions politiques / économiques /de la pauvreté/sociales

Politique

L'année 2008 a été marquée par les élections locales du 29 juin. La participation à ses élections locales fut faible.

L'opposition est encore affaiblie par un manque de cohésion et selon la population congolaise, peu de candidats puissants et crédibles se dégagent. Cependant, elle est de plus en plus structurée et accentue les tensions sur le gouvernement et les partis de la majorité. Leurs principales revendications, appuyées par de nombreuses organisations de la société civile portent sur l'absence d'un dialogue national avec les forces politiques sur l'élection présidentielle de 2009 afin d'aboutir à la mise en place d'une Commission électorale réellement indépendante et paritaire, l'absence de financement pour les partis de l'opposition alors que le parti de la majorité dispose de financement très confortable et le refus des autorités d'un recensement administratif spécial pour établir des listes électorales fiables et crédibles.

La situation dans la région du Pool n'est toujours pas complètement stabilisée même si la situation s'est nettement améliorée par rapport à 2007. Le Pasteur Ntoumi, élu local dans sa circonscription, est toujours un acteur incontournable du Pool malgré le fait qu'il ne soit pas soutenu par la majorité de la population de ce département. Le personnage s'impose par les armes et maintient la population dans la peur. Son refus de participer au processus DDR en maintenant 5000 miliciens dans le Pool accrédite l'idée selon laquelle il préfère garder le contrôle du Pool par les armes.

Economie

La croissance du PIB réel pour l'année 2008 aurait été inférieure aux prévisions et aurait finalement atteint 6,4 % au lieu de 8,9 %. Cette croissance a été tirée par la production pétrolière en augmentation de 8,9 %. L'économie du pays reste mono dépendante du pétrole et est donc très fragile à tout choc dans ce domaine, tant sur le prix que sur la production en barils. L'activité dans les autres secteurs de l'économie reste faible (deuxième secteur d'exportation est le bois, et subi actuellement de grosses pertes suite à la crise internationale).

Le taux d'inflation moyen pour l'ensemble de l'année 2008 aurait été de 4,5 %.

L'économie congolaise doit absolument se diversifier et son dispositif législatif en terme de commerce être complété. Le climat des affaires doit s'améliorer notamment par un meilleur fonctionnement de la justice commerciale. Ce n'est que dans ces conditions que le Congo pourra s'intégrer dans l'économie mondiale et devenir compétitif tant sur le plan international que sous régional.

Globalement concernant les déclencheurs PPTE (et l'atteinte du point d'achèvement pour 2009 ou 2010) les conclusions des dernières missions de la Banque Mondiale et du FMI sont mitigées.

La réunion des experts et des négociateurs en Chef APE qui s'est tenue, début juillet 2008 à Brazzaville a permis des avancées significatives sur différents sujets de négociation. Malheureusement la négociation s'est finalement retrouvée dans une impasse à Bruxelles fin septembre. En effet, les pays de l'Afrique Centrale ne souhaitent pas s'engager dans de nouvelles avancées sur le chapitre accès au marché tant que la partie européenne ne prend pas d'engagements précis sur le chapitre développement.

Social – Réduction de la pauvreté

L'année 2008 n'a pas vu d'avancées majeures sur le plan social.

Le DSRP a été finalement finalisé en 2008. La dernière version transmise a reçu l'agrément des bailleurs.

de fonds. Son adoption offre des perspectives plus optimistes.

Pour ce qui concerne les OMD, le gouvernement a reconnu « avoir pris le train en retard ». Toutefois, une feuille de route a été adoptée en novembre 2006, pour l'élaboration d'un premier plan d'atteinte des OMD. L'atteinte des OMD fait partie des objectifs du DSRP. Il y a par contre très peu de suivi des progrès vers l'atteinte des OMD et il n'y a pas de statistiques disponibles.

La société civile reste mal structurée et peu efficace dans son rôle de contre-pouvoir. Quelques initiatives émergent toutefois de la part de celle-ci dans le domaine de la transparence pétrolière par exemple, de la justice, de la gouvernance démocratique, de la santé ou même bien de la part du gouvernement envers les acteurs non étatiques par exemple pour l'élaboration du DSRP, ou dans le cadre de l'initiative FLEGT (commerce du bois) ou EITI (la transparence des ressources extractives).

Environnement

Les atteintes à l'environnement au sein d'aires protégées se multiplient, liées au développement non contrôlé d'activités de prospection ou d'exploitation des ressources naturelles.

Statut et progrès à faire en matière de gouvernance

Quelques progrès ont été atteints en matière de gouvernance démocratique: mise en place d'une Commission de Lutte contre la Corruption et d'un observatoire, rédaction d'un plan et d'une loi anti corruption, début de réflexion sur une politique sectorielle de la Justice (soutenu par les fonds FED), amélioration du respect des libertés fondamentales (notamment liberté de la presse et liberté d'expression), pacification relative du Pool. Cependant de nombreux progrès restent à accomplir, notamment en matière de lutte effective contre la corruption, en matière électorale (manque d'indépendance et faible pouvoir de la CONEL, listes électorales douteuses, absence d'impartialité des media, etc.), de respect des droits humains, etc.

En matière de gouvernance économique, la préparation et le contenu du budget se sont grandement améliorés et suivent les priorités du DRSP, le cadre des investissements publics est maintenant satisfaisant, un programme national de réforme des finances publiques a été accepté. Par contre, le nouveau code des Marchés publics ne satisfait pas les institutions de Bretton Woods et la gouvernance pétrolière laisse encore à désirer (problèmes dans les audits de la SNPC, etc...).

La gouvernance sociale s'améliore avec notamment le renforcement de la COMEG et la mise en place de dotation en médicaments gratuits, notamment pour le VIH/SIDA et le Paludisme. Par contre, COMEG a besoin d'avoir les moyens de sa politique, d'améliorer sa gouvernance interne. En outre, il y a encore trop de circuits parallèles d'approvisionnements en médicaments génériques. De plus, les engagements du gouvernement sur l'emploi de nouveaux fonctionnaires dans l'éducation n'ont pas été respectés et il y a encore beaucoup trop de travailleurs fictifs dans la fonction publique (et pas seulement dans l'enseignement).

La gouvernance environnementale avance doucement, notamment avec l'intensification de la lutte anti-braconnage (mais qui n'est toujours pas suivie de sanctions), une nouvelle loi sur les aires protégées, et les négociations FLEGT qui ont avancées au cours de 2008. Cependant l'accord de Partenariat Volontaire n'est toujours pas signé (prévu pour mai 2009), et donc les textes d'exécution y afférent sont encore loin d'être adoptés. Le forum tant attendu sur les aires protégées (pour la détermination d'un statut) n'a pas eu lieu en 2008 comme prévu. Programmé maintenant pour fin Avril 2009.

Voir détails en annexe – rapport d'étape sur les engagements du gouvernement en matière de gouvernance.

Défi principaux dans le domaine de la coopération au développement

La coopération Congo – UE répond bien aux hypothèses centrales qui fondent la stratégie conjointe UE-Afrique, mais la situation pourrait certainement être améliorée pour ce qui concerne la mise en œuvre des principes essentiels sous-tendant l'efficacité de l'aide. Pour cela, il faut tenir compte de deux paramètres importants dans le contexte du Congo :

- Le pays n'est pas éligible à des programmes d'appui budgétaire essentiellement à cause de déficiences dans la gouvernance des finances publiques.
- Le montant total de l'aide internationale est très faible comparé aux ressources pétrolières importantes du pays. Dès lors l'enjeu premier au Congo n'est pas tant l'efficacité intrinsèque de l'aide mais surtout l'efficacité de la mobilisation de ces ressources nationales au travers de l'aide.

Coordination des bailleurs

La coordination des bailleurs débute au Congo. En 2008, elle s'est renforcée, autour de la préparation du Sommet d'Accra, et avec la finalisation de fiches sectorielle, une matrice des bailleurs et (début 2009) des termes de Référence pour le nouveau Cadre de Concertation des Partenaires techniques et financiers au Congo.

Implication des acteurs non étatiques, des autorités locales et du parlement

ANEs: Bien que grandement améliorée, l'implication des acteurs non étatiques telle que prévue dans l'Accord de Cotonou est encore restée très en-deçà des attentes en 2008.

Autorités locales: L'Etat Congolais est encore extrêmement centralisé. Les autorités locales sont encore peu puissantes et/ou sinon peu fonctionnelles et donc ont été très peu impliquée d'une manière générale mais plutôt au cas par cas

Parlement: le Parlement est très peu impliqué dans l'assistance UE/Congo. Des progrès restent à faire dans ce domaine.

1. La performance du pays

1.1 Mise à jour de la situation politique et de la gouvernance politique

Aucun trouble majeur n'a été à déplorer dans le courant de l'année 2008, à part les émeutes survenues à Pointe Noire en septembre 2008 lors de l'inhumation de l'ancien président de l'Assemblée nationale où 25 personnes furent arrêtées et maintenues en prison jusqu'en décembre 2008. La situation dans le département du Pool, si elle se stabilise, reste cependant précaire. Des exactions et violences diverses commises par des ex-combattants sont à déplorer ainsi que du racket le long des voies routières.

Les élections locales de 2008, qui se sont déroulées dans le calme, ont connu un taux de participation très faible sur le territoire national. Les partis de la majorité ont renforcé leur position sur la scène politique locale.

1.1.1. Elections

L'année 2008 a été marquée par les élections municipales organisées en juin 2008. Cette élection a été marquée par le très haut taux d'abstention (80%) alors que la révision des listes électorales fut prolongée de 4 semaines pour permettre aux électeurs de s'inscrire. Ce peu d'engouement s'explique notamment par la position de l'opposition de boycotter les élections, l'absence d'une réelle campagne électorale, le faible niveau d'éducation civique fournie aux populations et "l'effet sans surprise" du résultat de ces élections en faveur du RMP.

Les élections présidentielles de 2009 seront confirmées début 2009 pour le 5 juillet (1^{er} tour).

1.1.2. Partis politiques

Le nombre de partis et associations politiques reste extrêmement élevé malgré la loi sur les partis;

En 2008, le Parti congolais du travail (PCT) de la mouvance présidentielle a continué à connaître une certaine division entre refondateurs et conservateurs. Pour limiter le nombre des partis proches du gouvernement en place, le Rassemblement de la majorité présidentielle (RMP), regroupant une vingtaine

de partis satellites a été créé en décembre 2007. Les élections municipales de 2008 ont renforcé la position du RMP dans les départements.

L'opposition au pouvoir en place est faible, fragmentée et sans leader vraiment capable de la rassembler. Elle se déchire, étalant ses divisions sur la place publique, sans notamment parvenir à s'entendre sur le nom de personnalités qui pourraient l'incarner lors du scrutin présidentiel de 2009. Des Etats Généraux de l'opposition, regroupant 18 partis, auront cependant lieu en Février 2009, créant ainsi une plateforme et des revendications communes (indépendance de la CONEL, financement des partis politiques, indépendance des médias, code de bonne conduite, annulation de la révision des listes électorales, recensement administratif, etc.).

1.1.3. Orientations stratégiques

- Bonne gouvernance (économique et démocratique), lutte contre la corruption et État de droit

Même si certaines avancées doivent être notées dans le domaine de la gouvernance (notamment dans le domaine des investissements publics et mise en place d'institutions de lutte contre la corruption), la gouvernance présente toujours des limites importantes, notamment dans les domaines suivants: mise en œuvre de la législation, transparence, responsabilisation des individus et des institutions et impunité, décentralisation, passation des marchés publics, recettes pétrolières, et la lutte contre la fraude et la corruption. Au vu de l'état d'avancement (insuffisant) sur les déclencheurs de l'initiative PPTE, il semble peu probable que le Congo parvienne à atteindre le point d'achèvement comme il le souhaiterait en Juin 2009 (ce qui permettrait de libérer une grande partie de sa dette extérieure). L'administration congolaise reste peu efficace pour plusieurs raisons, dont notamment : les textes réglementaires et les formalités qu'elle est chargée de mettre en application sont souvent lourds et inadaptés ; le personnel est insuffisamment formé et motivé. De plus, une très forte concentration des pouvoirs au sein de l'exécutif et une absence de séparation des pouvoirs empêchent le législatif et judiciaire d'exercer efficacement leur mission de contrepoids démocratique. Bien que le gouvernement ait mis en place en 2007 une Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude ainsi qu'un Observatoire anti-corruption (dans le cadre de l'initiative PPTE avec les institutions du Bretton Woods), les résultats ne sont pas encore visibles. En effet, aucune sanction ou ouverture judiciaire n'a été instruite par la justice. A ce jour, il n'y a pas eu une seule dénonciation déposée à la Commission. En conséquence, la corruption à tous les niveaux et dans tous les domaines reste très alarmante et semble se pratiquer en totale impunité. L'arrestation en février 2009 de 8 hauts fonctionnaires soupçonnés de corruption dans le cadre de la passation d'un marché travaux public peut être considérée comme une petite avancée.

La décentralisation administrative s'organise peu à peu. Par exemple, après Dolisie, Pointe Noire, Impfondo, Owando, c'est au tour de Brazzaville de bénéficier du programme de "municipalisation accélérée", c'est-à-dire d'un plan et de fonds pour la réhabilitation des infrastructures urbaines. Ce programme de deux ans a débuté en 2008. La forte centralisation des questions budgétaires et la fidélité des mandataires départementaux aux responsables nationaux limitent ne permettent pas d'avancées significatives du processus de décentralisation.

La société civile congolaise remplit toujours difficilement son rôle, elle reste faible, timide, et n'est pas assez structurée en plateforme ou réseaux qui puissent convoier une voix commune, bien que des plates formes d'organisations non étatiques commencent doucement à se renforcer. Elle continue à souffrir de grandes faiblesses en termes de structuration, de financement et de représentativité. Le gouvernement a fait un geste important en direction de société civile, en l'impliquant de manière notoire dans l'élaboration du DSRP final, notamment par le biais d'une enquête sur la perception de la pauvreté, menée par des organisations représentatives de la société civile auprès des populations.

- Droits humains et libertés fondamentales

Bien que la liberté de la presse soit globalement respectée (malgré la suspension d'une publication en décembre 2007), la situation des droits humains et des libertés fondamentales reste préoccupante,

notamment au niveau: du gel des audiences criminelles depuis 2004 sur tout le territoire national; des conditions de détention des prévenus (dont des enfants de moins de 12 ans) et condamnés; des détentions arbitraires; des peuples autochtones victimes de discriminations et mauvais traitements (le projet de loi portant promotion et protection des droits des peuples autochtones n'est toujours pas voté); de la recrudescence des violences contre les femmes et de la difficulté d'accès aux soins de santé pour la population. L'arrestation de deux journalistes fin 2008 accentue la pression sur la liberté de la presse, particulièrement à l'aube de l'élection présidentielle de 2009.

- Prévention des conflits et réhabilitation

Au plan international, et aussi du fait des mandats internationaux confiés au Président de la République, le Congo est resté actif dans le domaine de la prévention des conflits ainsi que dans celui de la gestion des conflits actuels. Au plan interne, les accords de paix réaffirmés en mars 2003 dans le cadre de la crise persistante au département du Pool ne sont toujours pas respectés par les parties et les négociations piétinent toujours.

Situation dans le Pool:

Bien que le Président de la République ait nommé le Pasteur Ntumi au poste de « Délégué général auprès du Président de la République chargé de la promotion des valeurs de paix et de la réparation des séquelles de guerre » en 2007, ce dernier n'a toujours pas pris officiellement ses fonctions à Brazzaville car il ne s'y sent pas en sécurité.

Son refus de participer, au côté de ses 5000 ninjas, au Programme national de démobilisation, démilitarisation et réinsertion des ex-combattants (PNDDR) n'a pas aidé à pacifier ce département malgré les marques de bonne volonté du gouvernement et l'appui des bailleurs de fonds internationaux.

Bien que ce dernier soit à présent un élu municipal, il n'a pas réussi à briguer le poste de Président du Conseil départemental. Le Pasteur exerce toujours une influence majeure sur son département et n'hésite pas à arpenter les routes accompagné d'une trentaine de "gardes du corps" armés et véhiculés. Il va de soi que ces véhicules armés ne faisant pas partie de la force publique, ceci ne favorise pas la pacification et exacerbe les tensions des autorités gouvernementales.

Désarmement, démobilisation et réinsertion:

Le Projet de collecte et destruction des armes pour le développement (PCAD) financé par la CE pour un montant de 2Mio euros et financé par le PNUD s'est clôturé en juin 2007 après deux ans d'activité. Vu le blocage des négociations entre le Gouvernement et le Pasteur Ntumi, l'opération de ramassage des armes n'a pu être correctement effectuée dans le Pool (finalement que très partiellement avec uniquement 1.645 armes collectées). Le projet a pourtant déployé toutes les structures opérationnelles nécessaires. Les opérations de collecte des armes ont en revanche été poursuivies à Brazzaville. Ces collectes dans le département du Pool devraient avoir lieu en 2009 via un projet PCAD II financé sur fonds japonais. Par contre, quelques opérations de collecte se sont poursuivies dans les sept départements couverts par le PCAD II à l'exception du Département du Pool. Trois opérations de destruction ont été organisées au mois de septembre 2008 à Brazzaville, dans le Niari, et la Bouenza et au mois de novembre 2008 à Owando.

Le Haut Commissariat à la réinsertion des ex-combattants (HCREC) à travers son unité de gestion a mis en œuvre le programme National de désarmement, de démobilisation et de Réinsertion (PNDDR) financé par un don de 17 Mio de US dollars de la Banque mondiale (Programme multi pays démobilisation and réinsertion - MDRP), dont l'accord a été signé en janvier 2006 et devrait se clôturer en février 2009. L'Union européenne a signé une Convention de contribution de 3 Mio d'euros à ce programme. Le gouvernement a finalement débloqué 2 650 000 USD en janvier 2009 sur les 3 Mio de dollars initialement prévu. Un projet complémentaire de l'Union européenne, visant une approche communautaire de consolidation de la réconciliation (PCR) et de prise en charge des victimes de violences sexuelles complètera ce dispositif. La Convention de financement du PCR a été signée par le gouvernement le 11 septembre 2008 et la sélection des offres pour l'assistance technique en vue d'une liste restreinte s'est effectuée le 21 janvier 2009. Le projet devrait démarrer en août 2009.

- Renforcement des capacités, développement institutionnel et genre

Institutions :

La situation d'ensemble n'a pas beaucoup évolué depuis 2006. Toutefois, il est important de noter la création officielle de deux instances chargées de lutter contre la corruption, qui ont commencé leur travail en 2008 : La Commission nationale de lutte contre la corruption la concussion et la fraude a été réorganisée le 13 février 2007. Ses membres ont été nommés en août 2007, avec des représentants du gouvernement et de la société civile. Un observatoire national de lutte contre la corruption a été institué en juin 2007. Les membres le constituant ont prêté serment en mars 2008.

Le parlement affiche toujours une faible capacité à user de toutes ses prérogatives pour exercer son contrôle sur l'exécutif.

Le système judiciaire n'est pas suffisamment accessible, et ne parvient pas toujours à régler les contentieux de manière équitable et rapide (par exemple ¾ de la population des détenus à la maison d'arrêt de Brazzaville sont en préventive). Il travaille avec des équipements obsolètes (par exemple non disponibilité de la législation, doctrine et jurisprudence en ligne)

Cohésion sociale et genre :

La problématique du genre en RC n'a pas évolué en 2008. On constate une recrudescence des violences envers les femmes en 2008. Le projet PCR comporte un appui dans ce domaine avec des activités de sensibilisation aux violences faites aux femmes.

La cohésion sociale

Les disparités sociales, tant sur le plan des richesses que spatiales relevées en 2007 demeurent et s'accroissent en 2008. Le pouvoir d'achat des ménages a notamment diminué en 2008.

1.2 Mise à jour de la situation économique et de la gouvernance économique

1.2.1. Données économiques :

Pour 2009, le projet de budget de l'Etat s'inscrit dans une logique prudente du fait de la crise économique mondiale qui entraîne une forte baisse du cours mondial du pétrole avec un prix du baril prévisionnel de 48,47 dollars US (44,41 US dollars pour le baril congolais) en comparaison des 116,5 dollars US prévu dans la loi de finance rectificative 2008. Cela entraîne une prévision fortement à la baisse des recettes pétrolières qui sont évaluées à 975,3 milliards de FCFA en 2009 au lieu de 2 373,3 milliards de FCFA prévues en 2008 (- 58,9 %). Néanmoins, les dépenses prévisionnelles restent conformes à la poursuite de l'atteinte des objectifs stratégiques affichés par le gouvernement que sont :

- a) La poursuite des travaux dans le cadre de la municipalisation accélérée ;
- b) La poursuite des actions engagées dans le cadre de la lutte contre la pauvreté
- c) La restructuration des caisses de retraite
- d) La préparation et la tenue des élections présidentielles ;
- e) L'aboutissement des déclencheurs en vue de l'atteinte du point d'achèvement de l'IPTE.

Dans cette optique les dépenses prévisionnelles de 2009 restent stables (+ 1,02 %) en comparaison de celles de 2008, avec une légère hausse des dépenses d'investissements et une légère baisse des dépenses de fonctionnement.

La croissance du PIB réel pour l'année 2008 aurait été inférieure aux prévisions et aurait finalement atteint 6,4 % au lieu de 8,9 %. Cette croissance a été tirée par la production pétrolière en augmentation de 8,9 % avec une baisse de la croissance du PIB réel non pétrolier qui aurait cru de 5,4 % en 2008 au lieu de 6,6 %

en 2007. En valeur le PIB pétrolier aurait cru en 2008 de 33,8 % et le PIB total de 24,5 % du fait de la très bonne tenue en moyenne du prix du baril de pétrole.

Les prévisions de croissance pour le PIB réel pour l'année 2009 sont bonnes avec une croissance prévisionnelle de 9,8 % tirée par croissance de la production pétrolière de 23,1 % malgré une diminution de la croissance du PIB non pétrolier qui serait de 4,2 % en 2009 contre 5,4 % en 2008. Cette croissance serait tirée par la le secteur du bâtiment et des travaux publics (8,0 %), les transports et les télécommunications (+ 5,1 %) ainsi que le commerce, la restauration et l'hôtellerie (+5,0 %). En valeur le PIB devrait connaître une baisse de 15,5 % en 2009 du fait de la baisse drastique du cours du baril de pétrole.

Le taux d'inflation moyen pour l'ensemble de l'année 2008 aurait été de 4,5 %. Il devrait rester élevé en 2009 et atteindre 4,2 % du fait de l'augmentation constante du prix de certains produits sur le marché et de la persistance des problèmes de transport.

a- Les recettes :

En 2009, les recettes totales propres devraient finalement connaître une baisse de presque 50 % par rapport à 2008, pour atteindre 1 360 milliards de FCFA au lieu de 2 701 milliards de FCFA. Les recettes pétrolières devraient représenter 975,3 milliards de FCFA (soit 71,7 % des recettes propres) contre 2 373 milliards en 2008 (88 % des recettes propres). Les recettes non pétrolières sont estimées à 385,6 milliards de FCFA pour 2009, contre 328 milliards de FCFA en 2008 (+ 17,56 %) avec comme principal objectif d'élargir l'assiette fiscale. Les ressources externes quant à elles seraient de 42 milliards de FCFA (soit 2,6 % des recettes).

b- Les dépenses :

Les prévisions pour les dépenses révisées pour l'année 2009 sont de 1 402,9 milliards de FCFA contre 1 308 milliards de FCFA en 2008 (+ 7,2 %). Malgré la forte baisse des recettes prévisionnelles, cette stratégie répond aux recommandations des bailleurs de fonds en général et du FMI en particulier en ajustant les dépenses aux recettes sans faire appel à l'épargne ou à l'emprunt.

Les prévisions de dépenses d'investissement qui ne sont pas encore totalement finalisées sont de 514,5 milliards de FCFA pour 2009 (+ 13 % par rapport à 2008) et ont fait l'objet d'une analyse critique lors de la dernière mission de la Banque Mondiale. Il en ressort les propositions d'améliorations immédiates suivantes :

- Revoir le budget d'investissement en incluant tous les projets qui sont en exécution ou programmés pour la période 2009-2010 ;
- Sauvegarder les augmentations considérables en allocation de ressources propres par rapport à 2008 dans les secteurs sociaux et infrastructures de base et les secteurs de croissance ;
- Examiner la possibilité d'augmenter les allocations pour les secteurs santé, éducation et agriculture et réviser la réduction des allocations pour la gouvernance politique, administrative et judiciaire ;
- Réviser toutes les dépenses dédiées à la construction et réhabilitation des bâtiments administratifs et pour la rénovation des parcs roulants qui sont jugées trop élevées.

La finalisation de ce budget semble faire l'objet de nombreuses pressions politiques pour le financement de projets non prioritaires et non ciblées sur les axes prioritaires fixés par le DSRP. Son adoption finale devrait se faire début février 2008 en session parlementaire.

Pour ce qui concerne l'exécution du budget au 30 septembre 2008, on constate une exécution globale des dépenses de 82,9 % avec une sur exécution des transferts à Hydro-Congo. Au niveau des recettes, l'exécution est beaucoup plus faible avec un taux d'exécution de 57,4 % et notamment pour ce qui concerne les recettes pétrolières (54,7 %). Pour les autres recettes le taux d'exécution des impôts et satisfaisant mais celui des douanes reste inférieur aux prévisions.

1.2.2. Relations avec les Institutions de Bretton Woods :

Le FMI et la Banque Mondiale ont effectué des missions en République du Congo durant l'année 2008 afin de faire le point sur l'état d'avancement des déclencheurs PPTE et suivre la mise en œuvre du programme de référence (janvier-juin 2008). L'exécution jugée satisfaisante a donné lieu à la négociation d'une nouvelle tranche de la **Facilité de Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance** qui a été adoptée pour trois ans au Conseil d'administration du FMI le **08 décembre 2008**. LA FRPC va donc accompagner le programme économique du gouvernement congolais sur 2008-2011 pour un montant de 12,53 millions US\$.

Globalement concernant les **déclencheurs PPTE** (et l'atteinte du point d'achèvement pour 2009 ou 2010) les conclusions des dernières missions de la Banque Mondiale et du FMI sont mitigées. Bien qu'il y ait eu en 2008 des avancées intéressantes sur certains dossiers sensibles (plan d'action sur la réforme de la gestion des investissements publics; obtention d'un accord sur les principes qui doivent dicter la définition du plan d'action pour l'amélioration du système de commercialisation du pétrole, finalisation d'un projet de plan d'action sur la corruption), certains déclencheurs, notamment dans le domaine des marchés publics et de la commercialisation du pétrole (audit SNPC, etc) sont encore loin d'être atteints.

Un planning ambitieux pour l'atteinte des déclencheurs a été proposé et identifié que le déclencheur le plus critique (celui qui concerne la mise en œuvre du nouveau code des marchés publics) pourrait être au mieux atteint fin 2009.

Le **Plan d'Action Gouvernemental sur la réforme de la gestion des Finances Publiques (PAGGEFP)**, qui a obtenu un accord de principe des bailleurs de fonds, a fait l'objet d'une validation en conseil des Ministres et un décret régit sa mise en œuvre. Une unité de mise en œuvre du Plan de Réforme de la Gestion des Finances Publiques a été mise en place avec la nomination d'un coordonnateur au niveau du Ministère de l'Economie des Finances et du Budget (ancien ministre).

Par ailleurs, dans le domaine de la **lutte contre la corruption** même si une Commission et un Observatoire ont été mis en place les moyens humains, matériels et financiers mis à la disposition de ces institutions ne leur permettent pas de remplir le rôle qui leur est assigné. De plus, la Commission est un organe complètement dépendant de l'Etat. Concernant l'Observatoire, qui doit être un organe de supervision de la Commission, il doit encore faire ses preuves. Un plan d'action et une loi anti corruption ont été rédigés et sont attendus pour 2009.

Concernant l'initiative "**Extractive Industries Transparency Initiative**" un plan d'action EITI a été finalisé par le comité exécutif et a été accepté au Conseil de l'EITI en février 2008.

Concernant le **processus de Kimberley**, la République du Congo a transmis la majorité des documents demandés suite à la mission des experts en dehors des données statistiques. Ces documents sont en cours d'examen par le Comité de Participation.

Dans le secteur **gouvernance forestière le processus FLEGT** entre la CE et la République Congo a bien avancé pendant le deuxième semestre 2008. Plusieurs vidéo-conférences ont été tenues à la Délégation à Brazzaville et des sessions de négociation ont été tenu en novembre 2008 (et en février 2009) à Brussels avec la participation du ministre de l'économie forestière. La signature de l'accord de partenariat

volontaire est prévue pour le 9 Mai 2009.

1.2.3. Accord de Partenariat Economique et politique commerciale :

Les négociations des Accords de Partenariat Economique (APE) UE-Afrique Centrale n'ont pas permis de conclure un accord en 2007, du fait des divergences constatées lors de la réunion ministérielle à Bruxelles fin octobre 2007. Néanmoins, au vu des enjeux pour ces produits d'exportation (aluminium, banane, etc.), le Cameroun a signé un accord intérimaire qui a fait aussi l'objet de négociations informelles avec le Gabon, pays qui avait laissé temporairement entendre qu'il était prêt à signer. La République du Congo, quant à elle, reste le pays en développement de la région qui n'a pas encore montré de volonté de finaliser un accord intérimaire avant l'échéance du 1^{er} janvier 2008.

Cette position de la République du Congo, s'est réaffirmée lors des réunions des experts et des négociateurs en chef qui se sont tenues à Douala en février 2008. Le Congo affirme souhaiter signer un accord régional global en 2008 mais refuse d'accepter de partir de l'accord intérimaire signé avec le Cameroun pour construire l'accord régional.

Malgré cela, la réunion des experts et des négociateurs en Chef qui s'est tenue, début juillet 2008, à Brazzaville a permis des avancées significatives sur différents sujets de négociation avec notamment

- La rédaction d'un seul texte d'accord (avec encore des divergences non résolues) sur la base des textes proposés par la Commission Européenne et par la partie Afrique Centrale ;
- La proposition d'une offre d'accès au marché de la partie Afrique centrale correspondant à une ouverture de 71 % sur une période de 20 ans au lieu de celle faite auparavant qui ne couvrait que 60 % des marchandises¹ ;
- La transmission par la partie Afrique Centrale d'une liste de proposition de libéralisation dans le secteur des services n'incluant ni la Guinée Equatoriale ni Sao Tome Principe ;

Malheureusement la négociation s'est finalement retrouvée dans une impasse à Bruxelles fin septembre.

En effet, les pays de l'Afrique Centrale ne souhaitent pas s'engager dans de nouvelles avancées sur le chapitre accès au marché tant que la partie européenne ne prend pas d'engagements précis sur le chapitre développement. Le statut du Doc d'orientation conjoint que la partie Afrique Centrale veut intégrer en grande partie dans le texte de l'accord alors que la partie européenne propose de l'annexer à l'accord reste un sujet bloquant pour avancer dans la négociation.

Une enquête du Ministère du Commerce constate entre 2005 et 2008, des augmentations de prix significatives sur de nombreux produits (jusqu'à près de 60 % sur le poisson salé et le poulet) malgré le système d'homologation des prix en place qui crée une certaine rigidité dans la transmission de l'évolution des prix constaté sur le marché extérieur sur le marché intérieur.

Face à ce constat, des exonérations de TVA ont été adoptées pour les produits suivants : blé, huile végétale, viande, poisson de mer, poisson sale, tomate, sel de table, pâtes alimentaires, savon de ménage, sucre et riz ainsi que des réductions ou exonérations de droits de douanes pour les produits suivants : farine de blé, blé, riz ordinaire, huile végétale, viande, poisson de mer, poisson salé, tomate, lait en poudre, aliments pour nourrissons, sel de table, volaille, pâte alimentaires et quelques autres produits non alimentaires;

¹ La position de la Commission Européenne reste sur une libéralisation de 80 % sur 15 ans.

1.3 Mise à jour de la situation de la pauvreté et de la situation sociale

1.3.1 Progrès dans l'atteinte des OMD et contraintes:

Stratégie gouvernementale, documents et cadre institutionnel:

Pour ce qui concerne les OMD, le gouvernement a reconnu « avoir pris le train en retard ». Toutefois, une feuille de route a été adoptée en novembre 2006 pour l'élaboration d'un premier **plan national pour atteindre les OMD**. Un premier projet de plan national a été élaboré fin 2006 et a fait l'objet d'une présentation lors de l'atelier régional sur la planification des OMD en avril 2007.¶

L'atteinte des OMD fait par ailleurs **partie des objectifs du DSRP**.

Le Département du Plan et du développement au Ministère du Plan est spécialement en charge du suivi des OMD.

Statistiques:

Il n'y a pas de statistiques récentes disponibles au Congo qui pourrait servir à connaître le niveau d'avancée dans chacun des OMD.

Les principaux indicateurs ainsi que les données concernant les OMD se trouvent en annexe 2. Les données statistiques ont été mises à jour à partir du projet de plan national pour atteindre les OMD (décembre 2007 – Annexe II bis). Les données factuelles n'ont pas évolué par rapport à celles du dernier rapport, aucune nouvelle enquête n'ayant été réalisée. Elles ressortent essentiellement de l'enquête sur la consommation des ménages qui a été diligentée en 2005 dans le cadre de l'élaboration du DSRP final. Les dernières données à jour sont donc de 2005.

Les prévisions de dépenses pour l'année 2009 sont de 1 402,9 milliards de FCFA contre 1 308 milliards de FCFA en 2008 (+ 7,2 %). Malgré la forte baisse des recettes prévisionnelles, **cette stratégie répond aux recommandations des bailleurs de fonds en général et du FMI en particulier en ajustant les dépenses aux recettes sans faire appel à l'épargne ou à l'emprunt et en privilégiant les secteurs sociaux.**

Les éléments suivants sont tirés du DSRP de 2008

Pauvreté monétaire

L'estimation de l'incidence de pauvreté monétaire révèle que plus de la moitié des congolais sont pauvres (50,7 %). Les enfants représentent la frange de la population la plus démunie, suivie des femmes adultes. Les femmes adultes représentent 28,6 % de la population, soit plus que les hommes. Leur niveau de pauvreté pourrait expliquer celui des enfants compte tenu de leur rôle dans les foyers.

Education

L'enquête démographique et de santé réalisée en 2005 est la base de référence pour l'analyse du secteur de l'éducation. Pas de statistiques mises à jour en 2008 depuis. Cette enquête révèle un taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans de 75% chez les hommes et 66,6 % chez les femmes. Cependant, au-delà du secondaire 1^{er} cycle, les femmes ne sont que faiblement représentées puisque la proportion de celles ayant atteint le secondaire 2^{ème} cycle n'est que de 7% et que seulement 2% de la population féminine a atteint un niveau supérieur.

Santé

L'enquête démographique et de santé réalisée en 2005 est la base de référence pour la situation sanitaire au Congo. Pas de statistiques mises à jour en 2008 depuis. Cette enquête révèle un taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans de 117 pour 1000 et un taux de mortalité infantile de 75 pour 1000. L'insuffisance, voire l'absence de financements requis pour les travaux de réhabilitation et de construction

des centres de santé intégrés, le manque de personnel qualifié et la faible fourniture en équipement et matériels médicaux expliquent en grande partie cette situation (Bilan social du Congo, 2005).

Une enquête (financée par le Fonds mondial notamment) sur le taux de prévalence du VIH/SIDA au Congo est prévue pour 2009.

Cependant, en 2008, un accord a été signé entre le gouvernement du Congo et la Banque Mondiale pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel dans le domaine de la santé. Ce programme de développement des services de santé (PSDSS) portera un appui sur chacun des axes du Plan National de Santé (PNDS) et sera financé par l'ensemble des bailleurs agissant dans le domaine de la santé et la contrepartie nationale.

Pauvreté dans le domaine de l'habitat

Ce phénomène touche 58 % de la population. C'est la dimension de la pauvreté qui présente les taux les plus élevés. Elle résulte de la pauvreté monétaire et des faiblesses du pays en matière de politique de l'habitat, tant sur le plan réglementaire qu'institutionnel.

Pauvreté dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

Elle touche 65 % de la population. La Société Nationale de Distribution d'Eau ne dessert en eau potable que 45 % de la population urbaine et 12 % de la population rurale (Bilan social du Congo 2005). Quant à l'assainissement, il est très précaire notamment à cause de l'absence de services de voirie et de la vétusté des réseaux d'évacuation. L'absence de politique publique est criante.

Pauvreté dans le domaine du travail

Le niveau global de chômage est de 21%. Il affecte plus les femmes que les hommes pour les mêmes pesanteurs socioculturelles que pour l'éducation. Il est important de noter l'hypertrophie de la fonction publique (armée + fonctionnaires).

Pauvreté en matière d'intégration – enclavement

32% de la population souffre d'enclavement. Ceci est dû en partie à la pauvreté monétaire qui limite les déplacements, mais surtout des infrastructures de communication et de transport insuffisantes et fortement dégradées.

Sécurité alimentaire

Dans le domaine nutritionnel, la pauvreté touche dans les mêmes proportions l'ensemble de la population congolaise. 43 % des congolais sont concernés par le déficit nutritionnel.

La majeure partie des produits alimentaires reste importée compte tenu de la faiblesse de l'agriculture du pays. Le renchérissement récent des denrées de base commence à poser des problèmes importants que le gouvernement congolais tente de maîtriser par un contrôle des prix, mais qui provoque des turbulences.

Le programme thématique « sécurité alimentaire » a financé trois projets à mettre en œuvre par le groupe des Nations Unies (FAO, PAM, UNICEF). Ces trois projets iront contribuer au redémarrage des activités agricoles; la transformation et la commercialisation des produits agricoles; et la promotion de la nutrition. Les projets démarreront en 2009. Les projets s'intègrent dans le cadre de la nouvelle politique de sécurité alimentaire du gouvernement, qui met un accent nouveau et très important sur la reprise de l'activité agricole au Congo.

1.3.2. Un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) finalement adopté en 2008:

Une version finale du DSRP a fait l'objet d'un consensus entre le Gouvernement et les principaux partenaires. Cette version a été validée lors d'un atelier national le 28 et le 29 mars et adoptée en conseil des ministres en avril 2008. Le 03 Octobre 2008 le DSRP a été validé au niveau du Conseil d'Administration de la Banque Mondiale.

Il retient 5 axes stratégiques :

- i) L'amélioration de la gouvernance, la consolidation de la paix et de la sécurité ;

- ii) La promotion de la croissance économique et la stabilité du cadre macro-économique ;
- iii) L'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base ;
- iv) L'amélioration de l'environnement social et l'intégration des groupes vulnérables ;
- v) Le renforcement de la lutte contre le VIH/SIDA.

Une cellule de suivi du DSRP a été mise en place.

Dans la continuité de l'adoption du DSRP, un travail sur la définition du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMP) a commencé mais semble avancer à très petits pas par manque d'expertise au niveau des cadres de l'administration.

Le projet de budget 2009 prends en compte les priorités du DSRP (Axe 1 : Gouvernance et Axe 2 : Croissance) notamment dans les secteurs santé, éducation et agriculture.

1.4 Mise à jour de la situation environnementale

La RC est confrontée à un problème réel de dégradation de son environnement et de gestion rationnelle de ses ressources naturelles dont le bois, les hydrocarbures et les ressources hydrauliques.

Les pressions anthropiques sur l'environnement sont imputables à l'aggravation de la pauvreté et à la faiblesse des politiques publiques en matière de protection de l'environnement. Les pouvoirs publics démontrent malgré tout, dans une certaine mesure, une volonté de connaître, de gérer les ressources naturelles et de suivre l'état de l'environnement en se dotant d'instruments de planification et stratégie à long terme. Par ailleurs, la RC a mis en place un cadre juridique et institutionnel pour gérer ses ressources naturelles, suivre et protéger l'environnement notamment pour ce qui concerne les forêts. **Cependant il n'existe aucune agence nationale pour l'environnement.**

Il n'en demeure pas moins que la faiblesse des capacités en ressources humaines et matérielles, l'absence de législations spécifiques dans certains cas et la pauvreté limitent les capacités du pays à contrôler les conditions d'exploitation des ressources naturelles et à protéger durablement l'environnement.

Il faut noter que les atteintes à l'environnement au sein d'aires protégées se multiplient, liées au développement non contrôlé d'activités de prospection ou d'exploitation des ressources naturelles, et ont d'ailleurs motivé des réactions conjointes des principaux bailleurs de fond vis-à-vis du gouvernement.

2. Revue de la coopération passée et présente

L'annexe 6 contient toutes les fiches de projets en cours.

2.1 Rapport sur les performances financières du FED

2.1.1. Performances sur le plan global:

Le Document Stratégique de Programmation et le Programme Indicatif National ont pu être signés à Lisbonne le 9 décembre 2007 et à Brazzaville le 8 Janvier 2008.

La RC a ratifié Cotonou révisé en juillet 2008, L'accord est donc entré en vigueur au 1^{er} Novembre 2008 pour la RC.

Le Programme D'action Annuel (PAA) 2008 a été présenté à temps (il comprend 5 Conventions de Financement pour un montant global de 16,5 Mio d'€ incluant les programmes sur la COMEG, le renforcement des capacités économiques et commerciale, la gouvernance des finances publiques, la Facilité de Coopération technique, et la traçabilité forestière). Le PAA a été approuvé en Comité FED le 26 Novembre 2008. La Convention de Financement Sucre 2008 a elle aussi été approuvé en comité DCI le 23 Octobre 2008.

2008 a aussi vu la préparation du PAA 2009 qui comportera 3 projets (PAON III, Etat de Droit (et

Acteurs Non Etatiques - PAREDA), et Appui à la Stratégie d'Entretien routier (ASER)) ainsi que la préparation de la FIP Sucre 2009. La FIP Réhabilitation du Port de Brazzaville (pour le PAA 2010) a été aussi réalisée en 2008. Les 5 FIPs de ces projets seront soumises au QSG entre le 27 Février et le 17 mars 2009.

En 2008, les conventions de financement ou des avenants à des conventions existantes ont été signées pour les projets suivants :

- PIN enveloppe A :
 - o Programme d'Appui à l'Ordonnateur National II (PAON II- n°020-801, ex 9 ACP COB 21) : 0,57 Mio €. – CF signée par le Gouvernement le 25 Janvier 2008
- PIN Env B
 - o Avenant (prolongation) à la CF Réhabilitation socio-économique dans le Pool (n°018-798, ex 9 ACP COB 17 – signature de l'avenant le 19 Décembre 2008
- Hors PIN :
 - o Projet TPS : Appui au Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion des ex-combattants (PNDDR- n°018-835, ex 9 ACP RPR 131) à travers une subvention au fonds fiduciaire MDRP géré par la Banque Mondiale : 3 Mio €. Signature de la CF le 28 Jan 2008
 - o Programme de consolidation de la réconciliation (PCR – n°020-872, ex 9 ACP RPR 159) par l'appui aux populations touchées par les conflits avec une composante pour la prise en charge des femmes victimes de violences sexuelles : 5 Mio €. – CF signée par le Gouvernement le 11 sept 2008

2.1.2- Performances sur le plan opérationnel

Au 01/01/2009, pour le FED, le RAC est de 25,6 €, et le RAP de 26,6 M€ (cf annexe B). Ces chiffres étaient au 01/01/2008 respectivement de 35,6 M€ et 27,6 M €. Le RAC a donc diminué de 28% et le RAP est resté stable.

Contrats FED

Un montant total de **25,3 Mo € (soit 114% de l'objectif annuel)** a été contracté en 2008 principalement dans les secteurs des transports (16 Mo €), de l'environnement (2,7 Mo €), de la post-urgence (1,1 Mo €) et de l'Etat de droit (0.9 Mo €) (voir tableau 3C en annexe). Retard: Maintien de la Paix: le projet PCAD n'a pas pu être fermé dû à des insuffisances dans le rapport financier final du PNUD. Une version finale satisfaisante est en cours d'approbation en Jan 09

Paiements FED

Le total des paiements effectués au cours de 2008 atteint **25,7 Mo €, soit 98% de l'objectif annuel**. Le retard accusé dans la signature de l'avenant n° 2 au contrat de travaux de la RNI (avenant relatif au tronçon Pont de Djoué – Ngangalingolo) pour lequel certaines conditions devaient être remplies par l'Etat congolais a empêché les décaissements de 3,5 Mo € prévus pour ces travaux complémentaires au cours du 1^{er} semestre 2008.

Contrats sur lignes budgétaires

En 2008 un montant total de 7,3 MEUR a été engagé avec 8 nouveaux contrats . Sur la ligne budgétaire "Sécurité Alimentaire", trois conventions de contributions avec le groupe des Nations Unies ont été signés (Congo SAN – production alimentaire, distribution et nutrition) pour un montant de 5,993,000 € (avec la FAO, le PAM et l'UNICEF respectivement). Sur la ligne budgétaire "ANE-LA" (NSA LA), quatre nouvelles subventions ont été signées pour un montant de 1,005,600 €. Sur la ligne budgétaire "Programme Sucre" (allocation 2007) un contrat de service a été signé pour un montant de 339.700 EUR.

Paiements sur lignes budgétaires

Plus de 3,4 MEUR ont été payés, ce qui représente 200% des prévisions.

2.13- Perspectives 2009 - Derniers engagements contractuels dans le cadre du 9^{ème} FED

Dans le cadre de la programmation initiale, plusieurs projets 9^{ème} FED restent à mettre en œuvre en 2008
PIN Enveloppe A :

- Mise en œuvre du PAON II (0,57Mio€)
- Mise en œuvre de la nouvelle composante au projet du PASCOB (avenant à la CF) pour la prévention contre Ebola : 0,77 Mio €.

NB: Le Projet Etat de droit financé sous le 8^{ème} FED reste aussi encore à mettre en œuvre en 2009. Il devrait se finaliser fin 2009 (avec clôture en début 2010).

Hors PIN :

- Projet de contribution de l'UE au projet de démobilisation et réinsertion financé par la BM via le MDRP et dont la CF a été signée par l'ON en février 2008: 3 Mio €. Finalisé fin février 2009.
- Programme de consolidation de la réconciliation par l'appui aux populations touchées dont la CF a été signé par l'ON en Septembre 2008. 5 Mio €.

2.1.4.- Planning : Etat d'exécution du FED et pipeline:

	Allocation Indicative 10 ^{ème} FED (M€)	Engagements prévus en 2008* (M€) (entre parenthèse part prévue d'ABS)	Engagements réalisés en 2008 (M€) - PAA 2008 (entre parenthèse part prévue d'ABS)	Réalisé/ prévu (%) (entre parenthèse % réalisé/prévu d'ABS)	Déboursements réalisés en 2008 (M€)
1) Domaine de concentration N°1	57	38	1	2,6 %	0
Intégration régionale (transport et commerce) *					
1.1) Transports	56	37	0	0%	0
1.1.1. Navigabilité Port Brazzaville			Décalé en 2010		
1.1.2. Réhabilitation Port de Brazzaville			Décalé en 2009		
1.1.3. Réhabilitation CFCE			Décalé 2010 ou 2011		
1.1.4. RNI Kinkala Mindouli			Décalé en 2011		
1.2. Diversification économique / mise en œuvre des APES	1	1	1	100%	
2) Domaine de concentration N°2	16	16	13,5	84%	0
Gouvernance					
2.1. Gouvernance des finances publiques	6	6	6	100%	
2.2. Gouvernance économique et commerciale	5,5	5,5	2,5	45%	
2.2.1. Renforcement des capacités commerciales, et entrepreneuriales		2,5	2,5 (fusionné avec Diversification économique 1.2)	100%	
2.2.2. Appui aux PME/PTE		3	Prévu 2010	0%	
2.3. Appui institutionnel aux transports	2,5	2,5	Décalé en 2009	0%	
2.4. Gouvernance Forestière et aires protégées	2	2	2	100%	
3. Domaines non focaux	8,2	6,2	3	48%	
3.1. Santé	6,2	6,2	3	48%	
3.1.1. Soutien COMEG		3	3	100%	
3.1.2. Formation paramédicale		3,2	3,2 décalé en 2010	0%	
3.2. Etat de droit	2	0	0 (prévu dans PIN pour 2009)	N/A	
4. Autres programmes	3,8	2	2	100 %	
4.1. Acteurs non étatiques	1	0	0 (prévu dans PIN pour 2009)	N/A	
4.2. FCT	2	2	2	100%	
4.3. Appui à l'ON (PAON III)	0,8	0	0 (prévu dans PIN pour 2009)	N/A	
Total enveloppe -A	85	62,2	16,5	27 %	0
Total enveloppe -B	3,9	0	0		
Total PIN 10^{ème} FED	88,9				

* comme prévu dans le chronogramme joint au DSP-

En supplément, les données concernant les éventuels engagements et déboursements faits en 2008 et prévus pour 2009 dans le domaine de développement et sécurité doivent être fournies.

2.2 Rapport sur l'appui budgétaire général et sectoriel

N/A. Le Congo n'est pas éligible à l'appui budgétaire.

2.3 Les projets et programmes dans les domaines focaux et non-focaux

2.3.1. Domaines de concentration (par mesure de simplicité, la structure du RAC est basée sur les secteurs de concentrations 10eme FED)

Les projets suivants sont liés aux deux secteurs de concentrations: l'intégration régionale (incluant transport et diversification économique) et la gouvernance économique.

Appui à la Politique nationale des transports

Sur le plan de la politique sectorielle des transports, l'année 2007 a été marquée par l'adoption officielle par le Parlement congolais du Plan National des Transports, traduisant ainsi la Déclaration de Politique Sectorielle des Transports (adoptée en 1998) en un plan d'investissement décennal. Le PNT a maintenant acquis force de loi, qui prévoit un montant total de 982 milliards de FCFA pour la décennie 2004-201.

L'intervention dans le secteur des transports est actuellement divisée en quatre volets: un appui institutionnel à l'entretien routier, les Travaux de reconstruction de la Route Nationale n°1, le projet d'appui à la navigabilité dans le port de Brazzaville, préparation de l'étude de faisabilité pour la réhabilitation du Port de Brazzaville, l'étude de l'état de lieu du chemin de fer Congo Océan (CFCO)

1- Appui institutionnel à l'entretien routier (fin de projet)

L'année 2007 a permis le démarrage du Devis Programme de formation adressé au secteur public et privé qui a été mis en œuvre fin 2008 ; au cours de 2008 ont continués les travaux pour la mise en œuvre d'une banque de données routières ainsi que une reconnaissance sur le terrain de l'état de lieux des chantiers routiers en cours au Congo. Les résultats ont montrés qu' au niveau de la planification et mise en œuvre des projets d'entretien routier, beaucoup de progrès sont nécessaires. C'est pour cela qu'un projet financé sur le 10^{ème} FED va être présenté dans le PAA 2009.

2- Réhabilitation de la Route Nationale n°1 (fin de projet en 2009)

Un deuxième avenant au contrat des travaux avec l'entreprise (suite à l'avenant à la CF pour introduire les deux tronçons Pont de Djoué-Ngangalingolo et Gambari-Matoumbou) a été signé en avril 2008. Compte tenu du fait qu'un avenant à un contrat existant ne peut pas excéder 50% du contrat initial, seul le tronçon Pont de Djoué-Ngangalingolo a été considéré. Le tronçon Gambari-Matoumbou sera désormais exclu des travaux à exécuter à cause de la flambée des prix sur le marché local et mondial (notamment du ciment et du bitume) qui de facto ont obligé l'administration à prévoir environs 7 M€ pour couvrir le coût de la révision des prix liés au contrat. Le contrat de surveillance a aussi été l'objet d'un troisième avenant pour couvrir la surveillance des travaux sur le tronçon Pont de 'Djoué - Ngangalingolo.

Un troisième avenant au contrat des travaux à hauteur de 2 M€ financé par la CE et 3 M€ par le Gouvernement a été signé en novembre 2008 pour pouvoir renforcer l'assainissement sur le tronçon Ngangalingolo – Gambari.

Il faut signaler qu'à décembre 2008 le dossier d'expropriation et du déplacement des réseaux prévu dans l'avenant 2 et à la charge du gouvernement n'a toujours pas été complètement financé. Cela aura des conséquences en terme financier et de délai que ne seront pas pris en compte au niveau financier par la CE. Le gouvernement a été sensibilisé à maintes reprises par la Délégation sur ce problème important.

L'avenant n°3 au marché de travaux pour la reconstruction de la RN1 Brazzaville – Kinkala, relatif au tronçon Ngangalingolo – Gambari, pour le renforcement de l'assainissement a été signé. Ce ci prévoit une contribution financière de l'Etat à hauteur de 3 M€.

Un premier audit technique à la Mission de Contrôle et à l'entreprise pour évaluer l'exécution des travaux a été finalisé.

3- Navigabilité dans le port de Brazzaville (en cours)

Le projet, dont la CF a été signée en septembre 2007, a démarré ses activités et un contrat d'assistance technique pour exécuter un diagnostic du SCEVN et une étude d'impact environnemental a été signé en 2008. La rédaction d'un DAO international pour la fourniture d'équipements et les travaux d'enlèvement des épaves dans la zone portuaire de Brazzaville a été réalisé ainsi que celle du DP pour l'exécution des activités de dragage (le deuxième DP démarre en Avril 2009 avec une durée de 19 mois, clôture inclus). Le DAO des travaux d'enlèvement des épaves s'est révélé infructueux et donc annulé à cause d'une offre financière trop élevée. Le fait de n'avoir qu'un soumissionnaire avec une offre financière élevée risque d'entraîner l'enlèvement d'un nombre réduit d'épaves. Les travaux de dragage se poursuivront jusqu'en Aout 2010.

Une étude pour les ouvrages hydrauliques est prévue pour juillet 2009. Les résultats de cette étude vont permettre d'établir le coût et les spécifications techniques pour un deuxième projet "appui à la navigabilité", qui est prévu dans le PIN 10^{ème} FED avec 5 M€.

4- Etude de pré-faisabilité pour la réhabilitation du Port de Brazzaville (projet réhabilitation à venir)

PAA 2010)

L'étude, démarrée en octobre 2007 a donné les éléments nécessaires à la préparation et au lancement du projet de réhabilitation du Port de Brazzaville prévu dans le 10^{ème} FED. Les travaux seront financés à travers un cofinancement UE-Congo dont les pourcentages seront à fixer courant 2009. L'étude a proposé trois options de réhabilitation:

Option N°1: Réhabilitation de base pour un montant d'environ 10 Mio.€ sur le financement FED.

Option N°2: Réhabilitation substantielle pour un montant d'environ 15 Mio.€ sur le financement FED (10 Mio. €) et Gouvernement (5 Mio.€)

Option N°3: Réhabilitation complète pour un montant d'environ 20 Mio.€ sur le financement FED (10 Mio.€) et Gouvernement (10 Mio.€)

La FIP pour les travaux de la réhabilitation du port de Brazzaville a été présentée au siège fin Février 2009, bien que la FA soit prévue pour l'AAP 2010, une fois l'étude de faisabilité terminée. Les TdR pour cette sont préparés. Commencement de l'étude est prévu pour Aout 2009.

5- Etude sur l'Etat de lieux du chemin de fer Congo – océan (cfco) (en cours en 2009 ; projet réhabilitation, si effectué, à venir – PAA 2010 ou 2011)

Le DAO a été lancé et évalué en 2008. L'ON et la DCE ont signé et transmis le contrat à l'entreprise sélectionnée fin décembre 2008. Le contrat a été signé en Janvier 2009 et l'étude a commencé en Mars 2009. L'UE début 2009 a eu la confirmation qu'une entreprise privée chinoise a déjà effectué une étude sur le CFCO (un rapport devrait être finalisé en Avril 2009). Cela pose des problèmes en termes de coordination, etc. IL est essentiel que les résultats de cette étude, faite en accord avec la DG des grands travaux, soient partagés.

Appuis à la diversification économique et la gouvernance économique

1-Appui à la mise en oeuvre de l'APE et à la Gouvernance économique et Commerciale (PAA 2008 – à venir en 2009)

Ce projet a été présenté, instruit et accepté durant l'année 2008 pour un montant de 3,5 millions d'Euros

(1 millions d'Euros de l'appui à la mise en œuvre de l'APE et 2 millions d'Euros sur la Gouvernance Economique et Commerciale). 3 millions d'Euros prévus pour l'appui aux Petites et Moyennes Entreprises ont finalement été décalé pour être finalement présenté dans la PAA 2010. La prévision individuelle de marché pour l'assistance technique a été publiée le 18 décembre 2008. L'avis de marché et le DAO correspondants sont presque finalisés et attendent la signature de la convention de financement.

2- Appui à la gestion des finances publiques (PAA 2008 – à venir en 2009)

Ce projet a été présenté, instruit et accepté durant l'année 2008 pour un montant de 6 millions d'Euros. La prévision individuelle de marché pour l'assistance technique a été publiée le 18 décembre 2008. L'avis de marché et le DAO correspondants sont presque finalisés et attendent la signature de la convention de financement.

2.3.2. Domaines hors concentration

Désarmement, démobilisation et réinsertion

1-Projet de collecte et de destruction des armes pour le développement (finalisé)

Bien que développé dans un contexte très difficile, la phase opérationnelle du projet de collecte et de destruction des armes pour le développement s'est clôturée en juin 2007 suite à un avenant à la convention de contribution. Le rapport final narratif a été déposé en décembre 2007. Le rapport final financier n'a pas été transmis, après de multiples rencontres, qu'en novembre 2008. La clôture du projet, avec un solde à recouvrer de 201 800 EUR devrait avoir lieu début 2009 (le montant a été recouvré fin février 2009).

Grâce à une méthodologie créative et bien adaptée à la réalité congolaise, l'équipe du projet a collecté 1 306 armes, 626.167 munitions et 2.430 engins explosifs dans le cadre de 466 opérations de collectes d'armes auprès de 1.987 détenteurs illégaux d'armes. Ces opérations se sont déroulées exclusivement dans la ville de Brazzaville. Les opérations programmées dans le département du Pool n'ont pas pu être mises en œuvre car la crise politique n'a toujours pas été résolue entre le gouvernement et les rebelles. Le projet a rencontré des difficultés logistiques importantes sur la remise des kits de réinsertion aux remettants d'armes (seul 30 % d'entre eux ont reçu cette contrepartie). L'approvisionnement en kits de réinsertion s'est avéré complexe : vu les quantités, le PNUD était tenu de respecter des procédures de passation de marché parfois longues et le bureau de Brazzaville ne les a pas mises en œuvre de manière efficace. Par ailleurs, il y a eu pénurie récurrente de certaines fournitures très demandées comme le ciment. Lors du bilan évaluatif de fin d'année, des mesures ont été avancées pour pallier ces manquements.

2- Contribution de la CE au financement du Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion des ex-combattants (PNDDR) – (fin de projet en 2009)

L'Union européenne s'était engagée auprès du gouvernement congolais à contribuer au financement du PNDDR. Cette contribution a été opérationnalisée par la signature en décembre 2007, d'une Convention de financement respectant la cohérence avec les initiatives déjà prises notamment par la Banque Mondiale qui, par le biais du secrétariat du MDRP a déjà octroyé un don pour le financement partiel de ce programme (17 Mio USD). La contribution européenne s'inscrira dans ce mécanisme à travers l'octroi d'une contribution de 3 Mio € à la Banque Mondiale. Une mission d'évaluation de l'état d'avancement d'exécution des activités du PNDDR a été effectuée en mars 2008, pour s'assurer que le projet évoluait correctement en fonction des objectifs et résultats escomptés. Les résultats très encourageants de cette mission d'évaluation ont permis d'aboutir à la contribution effective de l'UE en août 2008. Le projet doit se clôturer en février 2009. Au 31 décembre 2009, 11.000 ex-combattants ont été réinsérés. 5000 ex-ninjas

n'ont pas pu bénéficier des opérations faute d'un accord politique avec le Pasteur Ntoumi et 6000 membres de la force publique.

3- Programme de consolidation de la réconciliation (PCR) par l'appui aux populations touchées par les conflits (à venir en 2009)

Après une analyse approfondie, il apparaît que le PNDDR présente des insuffisances d'une part dans son approche de réconciliation entre les populations victimes des conflits et les ex-combattants et d'autre part dans la prise en charge des femmes qui ont été victimes de violences sexuelles pendant et après les conflits. Pour y pallier, un programme de 5 Mio € a été identifié (9eme FED). Ce programme a un double objectif : la réinsertion des ex-combattants dans le cadre de projets définis avec les communautés qui ont été victimes des conflits et l'accueil et la prise en charge des femmes qui ont été victimes de violences sexuelles pendant les combats et qui ont aussi continué à faire l'objet de sévices ou brimades à l'issue des conflits.

La décision de financement a été approuvée par Bruxelles le 21 décembre 2007. La CF n'a été signée par l'ON que le 11 septembre 2008 en raison du caractère sensible du projet. L'avis de marché pour un appel d'offre international restreint a finalement été publié le 19 novembre 2008. Le projet devrait donc démarrer vers juin/août 2009. Vu que ce projet devra être mis en œuvre dans des conditions difficiles, une demande de prolongation de la période d'exécution de 2 ans a été transmise à Bruxelles en décembre 2008 pour approbation.

Développement institutionnel dans le contexte de la démocratisation et de l'État de droit (en cours, fin de projet fin 2009)- Projet d'appui à l'Etat de droit

L'assistance technique du Projet d'appui à l'Etat de droit (projet financé par le 8eme FED, d'un montant de 4,645 Mio €) a débuté le 3 septembre 2007 pour une durée de 28 mois. L'objectif global du projet est de contribuer à l'édification d'un Etat de droit à travers l'objectif spécifique de renforcer les capacités des acteurs publics et privés qui concourent directement à l'édification d'un Etat de droit fondé sur le respect des droits humains et des principes démocratiques ainsi que sur la bonne gouvernance.

Ce projet comporte deux volets d'intervention et escompte cinq résultats principaux :

Volet A : renforcement des capacités des institutions publiques

- Résultat 1 : le service public de la justice est renforcé tant sur le plan des équipements que du fonctionnement ;
- Résultat 2 : les compétences des acteurs des institutions qui concourent à l'édification d'un état de droit sont améliorées ;
- Résultat 3 : le pouvoir exécutif a des capacités renforcées en matière d'élaboration de stratégies, de promotion et de consolidation du processus de démocratisation.

Volet B : renforcement de la société civile

- Résultat 4 : la situation du respect des droits de l'homme continue de s'améliorer ;
- Résultat 5 : une société civile pluraliste est renforcée et mieux organisée.

Progrès dans les activités: Un rapport de diagnostic de la justice au Congo, réalisé par les experts internationaux et nationaux entre septembre et décembre 2007 sur les zones prioritaires du projet a été réalisé durant la phase de démarrage. Ces résultats ont conduit, le 07 mars 2008 à l'élaboration d'un devis-programme de croisière pour une période de 18 mois. Les avancées majeures de 2008 portent sur la sélection des soumissionnaires pour les travaux de réhabilitation des greffes de Pointe Noire, Dolisie et Brazzaville ; la sélection du fournisseur des équipements, l'octroi de subventions à 9 ONG, à l'UNICEF pour l'amélioration des conditions de vie des peuples autochtones et au Consortium Barreaux/Cliniques juridiques pour l'assistance juridique aux détenus.

Degré d'intégration des questions transversales: Le renforcement des capacités des acteurs institutionnels et de la société civile constitue le principal effet recherché par le projet d'appui à l'Etat de droit. Le développement institutionnel constitue un second élément transversal prioritaire de ce projet (par

exemple par l'amélioration du fonctionnement du système judiciaire). La question du genre est également au centre du projet (par exemple par une attention soutenue sera portée au respect des normes internationales relatives aux droits des femmes déjà ratifiées par le Congo.

Soutien au programme national de développement sanitaire (PASCOB). Appui au système de santé du Congo (en cours en 2008, fin de projet début 2009)

Le projet est entré en 2008 dans sa deuxième phase d'exécution, il a connu une période d'intense activité dans chaque composante qui a abouti à la mise à disposition des structures appuyées dans les cinq (5) CSS des acquis importants contribuant à l'atteinte des résultats du projet.

Deux avenants de prolongation de la durée de la période opérationnelle du DPC se sont avérées nécessaires afin d'achever certaines activités marquantes du projet en mai 2008 et en décembre 2008.

Un avenant au contrat assistance technique/Progeco a été signé en mai 2008 afin d'ajuster les interventions de l'équipe d'assistance technique au nouveau planning des activités du DPC suite à sa prolongation.

Résultat 1 : les organes de mise en œuvre du PNDS sont fonctionnels : les cadres du niveau central ont largement participé à la préparation et à la réalisation des sessions de formation dans les CSS. Une session de formation de médecins généraliste à la gestion des districts a été organisée en avril/mai 2008 à Brazzaville afin de renforcer les capacités de management des équipes cadres de district. Le secrétariat du CTS a bénéficié d'un important lot d'équipements informatique, bureautique, de mobilier de bureau et d'un véhicule. Par ailleurs, le processus d'appropriation des acquis du projet par le niveau central a été lancé avec la réinstallation de la direction du projet dans les locaux du SCAS. Le niveau central a été associé au suivi des activités de la COMEG par la participation aux différentes sessions du conseil d'administration, aux comités de recrutement du personnel de la COMEG et à la commission d'évaluation des appels d'offres de la COMEG.

Résultat 2 : les bases d'un système d'approvisionnement en médicaments essentiels génériques sont créées et les laboratoires de biologie médicale fournissent des moyens de diagnostic complémentaires de qualité :

Le processus de mise en place de la COMEG s'est poursuivie avec l'exécution des travaux de réhabilitation des locaux de la COMEG pour 220 millions de F.CFA, la dotation d'équipements informatique, bureautique, de mobilier de bureau. Par ailleurs, l'appui à la gestion a porté sur la réalisation d'une mission court terme pour l'élaboration d'un manuel de procédures de gestion et à la formation du personnel technique dans les centrales d'achat déjà opérationnelles. De même, une évaluation du fonctionnement de la COMEG a été réalisée dans le souci d'améliorer sa gestion d'une part et de dégager d'autre part les bases d'un nouvel appui de l'Union européenne dans le cadre du 10^{ème} FED. L'année 2008 a permis de renforcer les moyens de la COMEG devant lui permettre de jouer le rôle qui lui est assigné au titre du PNDS même si des efforts importants sont encore à réaliser par la direction de cette structure dans cette optique.

Les points focaux ont été installés et des formations ont été organisées dans le cadre de la gestion des MEG dans les CSS. Ils constituent dorénavant des éléments importants du dispositif dans la mise en œuvre de la politique pharmaceutique nationale. C'est sur cette expérience que va se structurer en partie, le nouvel appui à la mise en œuvre de la politique pharmaceutique à compter de 2009.

Résultat 3. L'administration sanitaire est en mesure de jouer efficacement son rôle dans le développement des CSS. La mise en œuvre du DPC2 a permis en 2008 le lancement et l'achèvement de l'essentiel du programme de construction et de réhabilitation des infrastructures sanitaires pour près de 505 millions de F.CFA. Il reste à procéder à la réception provisoire de ces ouvrages. Les équipements informatiques, bureautiques, le mobilier de bureau et la logistique (véhicules et canot rapide) ont été acquis et répartis sur les cinq (5) zones et quatre (4) directions départementales appuyées par le projet contribuant ainsi au renforcement de leurs capacités. Des sessions de formation sur la gestion des CSS par les équipes cadres des CSS et les cadres des DDS, et sur l'amélioration de l'offre technique au niveau des CSI et des hôpitaux de référence ont été réalisées. Ces activités ont permis de créer les bases du processus de rationalisation des soins curatifs et prénataux dans les structures sanitaires du 1^{er} échelon (CSI) et de celui de référence (HR). L'amélioration des conditions de travail liée à la formation du personnel réalisées en 2008 constituent des leviers pour l'atteinte du résultat 4 du PASCOB.

Résultat 4. Des programmes d'amélioration de la qualité des prestations sont disponibles et exécutés par les prestataires des soins : les bases pour un programme national d'amélioration de la qualité des prestations ont constitué l'objectif principal de l'atelier national qui a eu lieu en octobre 2008. Les conclusions de cet atelier vont, après approbation du niveau central, servir de guide à l'organisation des ateliers décentralisés. Ces résultats se présentent comme un acquis fondamental pour le secteur.

Résultat 5. la participation communautaire est renforcée et des mécanismes de partage des risques sont en place. Au terme de cette année 2008, la mise en œuvre du FIL a permis d'évaluer la réalisation du premier appel à propositions avec un montant global de 161. millions de F.CFA pour 41 microprojets portant sur huit (8) thèmes tous liés à la santé des populations. Sur la base des conclusions de cette évaluation et dans l'optique de poursuivre et renforcer la mobilisation et la participation des communautés locales, un deuxième appel à propositions a été lancé en 2008. Il a permis la sélection de 36 microprojets pour un financement 159 millions de F.CFA. En outre, un atelier de formation des COSA et ONGs sur la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des microprojets de développement en santé communautaire a été organisé en août 2008 afin de renforcer leurs capacités dans ces domaines et garantir une meilleure utilisation des subventions.

Nonobstant les difficultés de mise en œuvre de projet enregistrées depuis le lancement des activités, des acquis importants sont tangibles en 2008 et peuvent porter à l'actif du projet. Il reste à créer les conditions d'une bonne appropriation de ces acquis afin de les pérenniser à travers les nouveaux programmes à lancer par tous les partenaires du secteur.

Au titre de la composante 6 « Mise en place des mécanismes de prévention et d'alerte contre les épidémies de fièvre à virus Ebola », un devis programme de démarrage de trois (3) mois a été mis en œuvre de juillet à octobre 2008. il s'en est suivi l'élaboration et l'approbation du DPC en décembre 2008 pour une durée de 12 mois. Les conditions administrative et juridique de mise en œuvre des activités de cette composante sont donc maintenant réunies.

Appui à l'ordonnateur national - PAON I (8ème FED), PAON II (9ème FED) et PAON III (10ème FED) – Rien en cours en 2008, PAON II devrait commencer en 2009

Le PAON I a terminé le 31 Décembre 2007 et son évaluation finale a eu lieu en avril 2008. L'ON s'est retrouvé sans AT toute l'année 2008.

La CF pour le PAON II a été signé le 25 Janvier 2008. Pendant l'année 2008, la procédure de sélection de l'assistance technique a été lancée. La mise en oeuvre du projet étant conditionnée à la mise à disposition par le gouvernement de sa contrepartie financière, aucune activité n'a eu lieu en 2008. Le gouvernement a finalement mis à disposition du projet sa contribution financière de 40 mio FCFA. Les activités vont pouvoir commencer en 2009

Projet d'appui institutionnel au Ministère de l'économie forestière – PAVAP (en cours)

Suite à la mission de back stopping réalisée par le bureau d'étude GOPA et de concert avec l'ON et la DCE, un nouvel expert administratif et financier a été désigné pour le PAVAP. L'intéressé a pris ses fonctions le 2 janvier 2009. Le projet s'attèle à justifier la caisse d'avance du devis programme de démarrage. Le forum d'identification de la structure chargée de la gestion des aires protégées, prévue au Devis Programme de croisière n°1 signé le 25 novembre 2008, se tiendra du 24 au 28 avril 2009 à Brazzaville.

Par ailleurs, le processus d'acquisition des véhicules, du matériel informatique et du mobilier par appel d'offres ainsi que les missions d'études à réaliser à l'extérieur du pays se poursuivent normalement.

Facilité de Coopération Technique – FCT 1 (9ème FED) (finalisé)

Pendant l'année 2008 seulement un DP en régie directe été disponible due à la règle D+3. Ce DP a mis en place deux des volets de la FCT, i.e. l'aide à la formation pour les projets et les programmes (AFPP) et les conférences et séminaires (CS) ce qu' a permis d'engager plusieurs actions de formation notamment aux

procédures du FED, en direction de la Direction des Programmes avec l'Union européenne, des acteurs de la société civile et des ministères techniques. Le DP est terminé en décembre 2008.

Des contrats cadres « BENEFE » ont également été signés sur le volet « Facilité d'Assistance Technique » (FAT) de la Convention de financement pour la réalisation de plusieurs études dont :

- D'identification pour un projet de gouvernance des finances publiques à prévoir dans le 10^{ème} FED.
- D'identification pour un projet de gouvernance économique et commerciale à prévoir dans le 10^{ème} FED.
- D'identification et de faisabilité pour un projet de prévention contre la fièvre hémorragique à Ebola.
- Sur la traçabilité des bois et produits forestiers en RC, afin de préparer la mise en place du processus FLEGT.
- D'identification pour un programme de consolidation de la réconciliation (PCR) par l'appui aux populations touchées par les conflits.
- D'identification pour un projet de sécurité alimentaire.
- D'identification des modalités de gestion de la SCEVN

La FCT II est attendue en 2009.

2.3.3. Les résultats dans nos soutiens aux ANEs (FED)

En 2008 notre soutien FED aux ANEs s'est principalement concentré à l'intérieur des projets PASCOB Réhabilitation dans le Pool et PAED.

- Dans le cadre du PASCOB (projet Santé 9eme FED): Le FIL a permis de soutenir des projets dans le domaine de la santé communautaire. Dans ce cadre les comités de santé ont été restructurés et formés à la gestion de projet. Deux appels à propositions ont été lancés en 2007 et 2008 avec une cinquantaine de projets retenus.

- Dans le cadre du projet Réhabilitation socio-économique dans le pool (financé par l'enveloppe B) Le volet désenclavement de ce projet a été mis en œuvre par l'ONG ACTED; son contrat est terminé en avril 2008.

Le volet santé de ce projet est mis en œuvre par l'ONG Médecins d'Afrique qui a obtenu une subvention et est chargé de mettre en œuvre les activités de réhabilitations, formation, dotation d'équipements à 13 centres de santé intégrés et l'hôpital de Mindouli jusqu'à la fin du mois d'août 2009.

- Dans le cadre du PAED (projet Etat de Droit financé par le 8eme FED), Le Fonds d'appui aux initiatives de la société civile (FAISC) doté d'un montant de 100 000 Euros et mis en place par le PAED a permis de soutenir 9 associations actives dans le domaine des droits humains. Par ailleurs, une subvention directe d'un montant de 125 000 Euros a été octroyée au Consortium cliniques juridiques/Barreaux afin de soutenir la prise en charge juridique et judiciaire des personnes démunies et vulnérables.

Il n'y a pas eu de soutien (horizontal) aux ANEs dans le 9eme FED. Sous le 10eme FED le soutien aux ANEs (1 mio d€) sera intégré dans le cadre du PAREDA (projet appui à l'Etat de droit et aux Associations), instruit dans le cadre du PAA 2009.

D'autres soutiens substantiels aux ANEs sont effectués dans le cadre de lignes budgétaires (voir ci-dessous)

2.4 Autres coopérations

2.4.1. Programmes régionaux

Sur le plan régional, le Congo bénéficie des projets en cours dans le cadre de la coopération

communautaire régionale. Les principaux projets de la coopération régionale affectant la RC sont :

ECOFAC IV

L'avenant au devis programme n°3 et le devis programme n°4 ont été signés. Le projet est arrivé au terme de l'évaluation des offres de fournitures. Les véhicules et le matériel informatique seront fournis courant février 2009.

Suite au recrutement de l'expert aménagiste, le projet a avancé l'exécution du volet : A, plus précisément avec la matérialisation des limites du parc d'Odzala, la rédaction des plans simple de gestion et d'aménagement. Cependant, aucune activité génératrice de revenus n'a été réalisée, malgré le recrutement de l'expert national en juillet 2008,

L'année 2008 a également été marquée par les faits suivants :

- la tenue de deux (2) CTRS à Libreville (Gabon) et à Bangui (RCA);
- le changement du comptable démissionnaire ;
- la mobilisation de trois experts court terme, respectivement dans la réalisation des activités cynégétiques villageoises, l'élaboration des plans de gestion du PNOK et du sanctuaire de gorilles de Lossi et la mise en place du cadre institutionnel.

2.4.2. Programmes intra-ACP

Trade.com:

Sur cette facilité le gouvernement congolais a formulé une requête pour la réalisation d'une « Etude d'impact de l'APE sur l'économie congolaise à l'aide d'un modèle d'équilibre général calculable dynamique » qui a été acceptée. La première mission des consultants est prévue en janvier 2009 pour une étude qui va durer cinq mois.

Une deuxième requête a été préparée pour la mobilisation d'une assistance technique dans le cadre de la négociation de l'APE UE-AC pour un appui au ministère du Commerce et au Comité de Suivi et de Coordination des Négociations Multilatérales. Elle a été transmise officiellement fin Mars 2009.

Concernant, l'assistance technique apportée par l'OIF dans le cadre du projet « Hubs and Spokes » l'assistante technique en place a démissionné et a été remplacé en Décembre 2008 par un expert congolais. Cette assistance technique est censée renforcer le ministère dans ses capacités de négociations. Le recrutement d'un expert congolais qui était déjà en poste au cabinet du ministère laisse supposer que l'objectif de renforcement ne sera pas atteint.

Bizclim

Une requête a été formulée à bizclim par le Ministère du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé pour organiser un atelier et concevoir un plan d'action pour l'amélioration du climat des affaires en République du Congo. Cet atelier devrait avoir lieu au cours en mai 2009.

2.4.3. Mesures d'accompagnement sucre

Suite à l'adoption de la Stratégie nationale d'adaptation du secteur sucrier, l'U.E avait défini un Programme pluriannuel indicatif (2007-2010) d'appui à cette stratégie. La Convention de financement y relative, est entrée en vigueur le 20 décembre 2007. Après un premier appel d'offres pour le recrutement de l'assistant technique, déclaré infructueux, une nouvelle consultation sur la base de la même liste restreinte, a permis de choisir le 24 septembre 2008, le bureau SOFRECO. L'Assistance technique long terme, a pris ses fonctions en novembre 2008. Globalement, ce retard est préjudiciable pour le projet. En effet, la quasi-totalité des activités retenues dans la Convention de financement 2007 sera effective en 2009. A part le commencement de l'assistance technique, il n'y a donc eu aucune autre activité dans ce secteur en 2008.

La Convention de financement pour l'Allocation 2008 a été signée à Bruxelles (après le comité DCI du 10 octobre 2008) et la première version la Fiche d'Identification de Projet pour l'allocation 2009 a été élaborée en étroite collaboration avec tous les acteurs de la zone de production entre décembre et février 2009 et transmise au siège le 9 mars 2009.

Aussi, lors de l'évaluation par la CE du niveau d'engagement des fonds alloués au Congo pour les années 2006 et 2007, il a été constaté qu'à la date butoir du 31 août 2008, le seuil minimum d'engagement de 30 % de l'allocation exigé par l'Article 2, paragraphe 3 de la décision C(2007)1688 de la CE, n'était pas atteint (à cause principalement de l'appel d'offre infructueux qu'il a fallu relancer). En conséquence, et malgré les demandes de la délégation au siège pour une dérogation, les allocations 2009 et 2010 du Congo ont été réduites de 30 %. Le montant révisé pour les allocations 2009 et 2010 sera de € 2.621.500 au lieu de € 3.745.000. Soit une perte de 1.123.500 € (qui sera répercutée entièrement sur l'année 2010 vu que l'identification pour 2009 était déjà en cours au moment de la décision). Cette réduction a été notifiée à l'O.N par le DG Développement et Relations avec les ACP par lettre datée du 23/12/2008.

2.4.4. Lignes budgétaires et Programmes thématiques

1- Le projet « Appui à la prise en charge des enfants de la rue à Pointe-Noire, en République du Congo » porté par l'ONG **Samusocial** International, cofinancé par l'UE (ligne ONG-PVD) à hauteur de 675.000 € et dont le contrat a été signé le 13/12/2006 a poursuivi ses activités en 2008. Un avenant de réaménagement budgétaire a été signé en décembre 2008 afin poursuivre au mieux les activités envisagées. Les activités se déroulent normalement, à l'exception du retard dans la construction du centre d'hébergement d'urgence.

2- Le projet « Capacity building in the Congo Basin and implementation of Independent Monitoring of Forest Law Enforcement and Governance (IM-FLEG) in the Republic of Congo », porté par les ONG Forest Monitor et REM, sélectionné dans le cadre de l'appel à proposition de 2005 sur la ligne budgétaire environnement et forêts, a démarré en janvier 2007 suite à la signature du contrat en décembre 2006. Outre l'équipe du projet, une équipe homologue a été constituée, dans un esprit de transfert de compétences. Le projet a assuré une large information et sensibilisation de la société civile. Différentes missions sur le terrain ont eu lieu au cours de 2008. Le projet a mis en évidence des nombreuses défaillances techniques dans l'exploitation des ressources forestières. Néanmoins que ce soit les compagnies forestières ou les autorités compétentes du Ministère de l'Economie Forestière ont démontrés un intérêt constant pour les activités du projet.

3- Un projet d'appui institutionnel à la Caisse de Participation de Promotion des Entreprises à leur Développement (CAPPED) (structure de microcrédit pour les petites et moyennes entreprises en RC) porté par l'ONG SOS Faim Luxembourg a été sélectionné dans le cadre de l'appel à propositions 2006 sur la ligne budgétaire 21-02-03. Il est doté d'une subvention de 107.945 Euros. Le contrat a été signé fin décembre 2007. Les actions ont débutées en février 2008 et un rapport provisoire d'activités a été remis en novembre 2008. Les principaux résultats de l'année 2008 sont les suivants : l'Analyse et la formulation de propositions pour l'amélioration de la gestion des produits de la CAPED, le démarrage d'une étude de marché pour le lancement de nouveaux produits, l'analyse de la rentabilité des différents produits, la mise en conformité de l'organigramme avec les directives de la COBAC, le renforcement humain (formation, recrutement).

4-Dans le cadre du même appel à propositions, une autre proposition « MICAB » portée par le Groupe de Recherche et d'échanges technologiques (GRET) et dotée d'un montant de 750.000 € a été sélectionnée. Elle vise la mise en place de microréalisations dans deux arrondissements de Brazzaville, sur le modèle de ce qui avait été fait dans le cadre du PMRU. La phase opérationnelle porte sur la période de mars 2008 à mars 2011. Les lignes directrices entérinant le mode d'attribution des subventions ont été validées en comité de pilotage en octobre 2008. Deux appels à propositions pour les fonds associatifs et communaux ont été lancés en novembre 2008.

5- Programme Thématique NSA LA

a) allocation 2007

En janvier 2008, un appel à propositions local a été publié dans la presse locale en vue de financer des actions visant à (1) favoriser le développement de fédérations d'OSC et renforcer les capacités des associations de développement, (2) favoriser le dialogue entre acteurs non étatiques et autorités nationales en appuyant la création d'un cadre de concertation et (3) favoriser la structuration des opérateurs économiques de petite taille qui représentent un levier essentiel dans la structuration de la société congolaise.

Suite à cet appel, 4 organisations de la société civile ont été sélectionnées pour un budget total de 1 005 600 EUR.

- **Comité français de solidarité internationale** : projet de renforcement des réseaux de la société civile ;
- **Concertation congolaise des ONG de développement (CCOD)** : projet de renforcement des capacités du CCOD ;
- **Syfia International** : projet de renforcement des capacités des journalistes
- **Stichting Radio Nederland** : projet de renforcement des radios locales du Congo

Les contrats ont été signés fin 2008 et les activités commenceront entre Janvier et Avril 2009

b) allocations 2008 et 2009 (fusionnées)

En décembre 2008, un second appel à propositions a été lancé pour un budget de 2 000 000 EUR avec des 4 objectifs plus spécifiques (Renforcement des réseaux, activités génératrices de revenus, amélioration du cadre de vie (santé, environnement, etc), démocratie et paix). Une dizaine d'organisations devraient être sélectionnées en 2009.

6- Facilité eau

Au Congo il n'y a aucun projet financé par la facilité eau

Le gouvernement du Congo a lancé en 2008 une "Etude sur le réhabilitation et d'extension des systèmes d'alimentation en eau potable et d'assainissement de Brazzaville et Pointe Noire" financé par la Banque Africaine de Développement. Le ministère de l'énergie et de l'hydraulique tient la délégation régulièrement au courant sur le développement de cette étude. L'étude a identifié et chiffré monétaire plusieurs options dans les secteurs alimentation d'eau, assainissement, déchets solides pour les villes Brazzaville et Pointe-Noire. Comme l'eau n'est pas un secteur focal pour la commission européenne en Congo il n'est pas possible de cofinancer l'étude ou les travaux qui suivraient. La délégation suit quand même, avec un fort intérêt le développement dans ce secteur. Il est par exemple possible que certaines action liés à l'eau et l'assainissement soient retenues dans le cadre de NSA LA 2008/9..

7-Facilité Energie

Dans le cadre de la facilité d'énergie ACP-EU, un projet "d'Assistance technique et renforcement des compétences du Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC)" a été lancé fin décembre 2008. Les experts sont arrivés début 2009 pour une durée de 36 mois. Les résultats à atteindre sont les suivants:

- Exploitation des réseaux interconnectés à haute tension ;
- Régulation des systèmes électriques ;
- Electrification transfrontalière à moyenne tension.

8- Processus FLEGT

L'année 2008 marque le démarrage effectif des négociations FLEGT à Brazzaville, les 24 et 25 juin.

A partir de cette date, un comité technique a été mis en place en vue de mener les négociations avec l'Union européenne.

Toutes les étapes prévues dans la feuille de route établie par les deux parties ont été respectées.

C'est ainsi que cinq (5) séances de vidéo conférences ont été organisées au siège de la délégation de la Commission européenne à Brazzaville, et une session de négociation à Bruxelles, les 17 et 19 novembre.

La finalisation de l'accord, textes et annexes pourrait intervenir le 8/9 mai 2009.

2.4.8. Allégement de la dette et actions financées à partir de l'enveloppe B du FED dans le cadre de FLEX. N/A

2.4.9. L'aide humanitaire ou d'urgence (financée à partir de l'enveloppe B du FED et/ou ECHO): les causes de l'urgence, les mesures prises au niveau national, l'impact et les résultats de cet appui, les mesures préventives prises ou envisagées pour le futur.

ECHO

Il n'y a plus de bureau ECHO au Congo. Aucune activité ECHO n'a eu lieu en 2008.

Enveloppe B

1- Utilisation de l'enveloppe B -PIN 9^{ème} FED

La CF pour un programme de réhabilitation dans le Pool a été signée par le gouvernement le 04/11/2006 pour un montant de 2,1 Mio €. Les activités y prévues dans le domaine de la santé et du désenclavement ont commencé en 2007 et terminés en Avril 2008 pour ce qui concerne le volet désenclavement.

Pour le **volet enclavement**, le retard dans la mise en place du projet a été dommageable dans la mesure où elle intervient très tard après la clôture des actions d'urgence ECHO développées dans la même zone du Pool. L'ONG ACTED en charge de la mise en œuvre de la subvention a pu amener des travaux d'entretien de la piste en terre RN1 entre Kinkala et Lutete avec des bons résultats; malheureusement ces efforts n'ont pas pu être soutenable a cause d'un côté de la présence constante des convoies des camions lourdement chargés provenant de Point Noire, de l'autre côté de l'absence de la Direction Départemental des travaux Publics pour la mise en œuvre des barrières de pluies et autres systèmes pour prévenir l'endommagement des infrastructures existantes. Du point de vu de la formation une trentaine d'équipes pour des travaux d'entretien en adoptent la technique HIMO ont été formés.

Pour le contrat de subvention du **volet santé** il a fallu attendre que l'ONG sélectionnée présente une nouvelle proposition cohérente avec la situation dans la région du Pool qui a évolué. Cependant, l'ONG internationale qui avait été retenu n'a pas pu satisfaire aux exigences financières demandées.

De ce fait, il a été décidé en janvier 2008 d'attribuer ce projet à l'ONG Médecins d'Afrique.

Le contrat de subvention avec cette ONG a été signé avec un lancement des activités début mai 2008 et une fin des activités prévue en août 2009. Les activités prévues sont la réhabilitation et la dotation en équipements de 13 centres de santé intégrés et sur un hôpital de référence, la formation du personnel de santé à la qualité des soins et à la surveillance épidémiologique.

2- Utilisation de l'enveloppe B – PIN 10eme FED

Les 3,9 moi d'€ ne sont pas encore mobilisés mais la Délégation et l'ON y réfléchissent actuellement.

Fin 2008 le Délégation et MAG (l'ONG Britannique Mine Advisory Group) se sont rencontrées pour discuter d'un éventuel soutien à la dépollution d'explosifs et autres sur une zone de 26 Hectares autour de l'aéroport de Maya Maya, en collaboration avec les Forces Armées Congolaises (montant d'environ 650,000€). Des discussions avec l'ON auront lieu en 2009 avant d'envoyer une demande officielle à Bruxelles si l'intérêt de soutenir ce projet est partagé.

2.4.10. Les interventions de la BEI

En 2008, la BEI a travaillé sur les instructions du projet de réhabilitation du Port de Pointe Noire pour un prêt PAPN d'environ 29 millions d'Euros et du projet Kouilou phase II (production de potasse) pour un montant de d'environ 70 millions d'Euros. Ces propositions n'ont pas encore été présentées aux instances décisionnelles de la BEI.

2.4.11 Les autres interventions de la Commission (Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme; l'Instrument de Stabilité, les accords de pêche, etc.)

EIDHR : aucun projet financé par EIDHR en 2008

IFS: une demande de financement IFS a été envoyée à la DG DEV début 2009 pour accorder des subvention à des ANEs dans le domaine de l'observation électorale notamment. Elle a été refusée.

2.5 Politique de cohérence pour le développement - PCD

D'une manière générale et en ligne avec les Documents Stratégiques de Programmation de la coopération Congo – UE tant du 9^{ème} que du 10^{ème} FED, la mise en place des projets de développement dans le pays répond directement à l'objectif de CDP, tel qu'indiqué dans les conclusions du Conseil du 15.12.2007, basées sur la communication COM (2007)545 du 20.09.2007. Ceci peut être illustré par des exemples dans plusieurs domaines prioritaires pour l'Union européenne :

- Tout projet développé en RC dans le cadre du FED prend systématiquement en considération les questions environnementales et de développement durable. Au-delà de la mise en œuvre de projets spécifiquement orientés vers la préservation des écosystèmes très riches du pays (ECOFAC, aires protégées) ou bien de l'engagement du pays dans les négociations FLEGT qui répondent directement à la CDP en matière de développement durable, on peut citer à titre d'exemple, le projet de reconstruction de la RN1 entre Brazzaville et Kinkala, qui par l'une de ses composantes liée à un Devis-Programme spécifique, vise à stabiliser les populations le long de l'axe réhabilité, pour éviter des phénomènes de migration et de concentrations de populations préjudiciables à un développement durable.
- Dans le domaine de la sécurité, la question de la stabilisation du Pool est restée une préoccupation continue de la délégation. Or la paix dans cette région a un impact sur la stabilité du pays dans son ensemble et par conséquent sur celle de la sous-région, ce qui représente un objectif politique important dans le cadre de la stratégie Union européenne – Afrique pour le développement. Plusieurs projets, mis en place ou prévus, tant dans par le biais du FED que des lignes budgétaires, visent à contribuer directement à la stabilisation du Pool, ceci en coordination avec les autres bailleurs présents dans le pays. On peut citer dans ce domaine, le projet de désarmement qui s'est terminé en juin 2007 ; le projet de contribution au MDRP de la Banque mondiale dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National de DDR qui a démarré en 2006 et se terminera début 2009 ; le projet de réhabilitation socio-économique dans le Pool, le projet de consolidation de la réconciliation par l'appui aux populations touchées par les conflits qui devrait démarrer en 2009 ; ou encore enfin le projet de sécurité alimentaire dans le Pool (qui démarre en 2009).
- Dans le domaine du commerce et dans le cadre du 10^{ème} FED, il est prévu de compléter le dispositif des Accords de partenariat économique en cours de négociation au niveau de la sous région, par des appuis spécifiques tant au niveau de la définition de stratégies commerciales pour le pays qu'au niveau

du climat des affaires et du secteur privé. Ceci devrait permettre effectivement de contribuer de manière cohérente à l'objectif politique de l'UE, de renforcement de la croissance dans les pays en développement. L'esprit d'entreprise est très faible au Congo, et il n'y a pas véritablement de réelle vision à LT – ni du gouvernement ni de la population- concernant le lien indéniable entre développement du commerce régional (avec diversification économique pour ne pas dépendre seulement du pétrole) et réduction de la pauvreté.

- Dans le domaine du Sucre, une enveloppe de 5,121,500 € a été prévue pour des mesures d'accompagnement. Les activités ont commencées fin 2008. En effet, La *perte des quotas européens*, à partir de 2009, se traduira au niveau de la filière, par une baisse du chiffre d'affaires avoisinant les 30% et une perte sèche de la marge bénéficiaire supérieure à un milliard de Fcfa/an (soit environ 1,5 millions d'euros).
- Pêche :
Sur ce secteur l'agrément liste B dont dispose la République du Congo qui lui permet d'exporter sur le marché européen arrive à échéance fin 2009. Il est donc nécessaire d'ici là qu'une mission d'inspection de l'OAV ait lieu. Le Gouvernement a été sensibilisé à cela et a été orienté vers la facilité SFP pour ses besoins d'assistance technique (équipements laboratoires, formation des laborantins et des inspecteurs,...).

2.6 Dialogue avec le Parlement, les autorités locales et les ANE

Dialogue avec le Parlement

Des rencontres ont eu lieu avec le CDD et certains parlementaires en 2008.

Dialogue avec les autorités locales

L'Etat Congolais est encore extrêmement centralisé. Les autorités locales sont encore peu puissantes et/ou sinon peu fonctionnelles et donc ont été très peu impliquée d'une manière générale. Elles sont très peu impliquées de manière systématique sur l'assistance UE/Congo. Elles sont plutôt impliquée au cas par cas, directement dans l'identification, la formulation et la mise en oeuvre les projets nécessitant un engagement et/ou consultation avec les autorités locales (par exemple dans le cadre des projets sucre – notamment hydraulique villageoise-, sécurité alimentaire, santé). En case d'absence d'autorité locale et de toute manière, les projets impliquent les chefs de villages et/ou les "relais de communautés".

Dialogue avec les Acteurs Non Etatiques

L'implication des acteurs non étatiques telle que prévue dans l'Accord de Cotonou est encore restée très en-deçà des attentes en 2008.

Nous avons cependant amélioré nos relations avec les ANEs, notamment, grâce à la réalisation d'une cartographie des ANEs (dans les domaines droits de l'homme et de la gouvernance), à la mise en place d'une base de données et à des rencontres de plus en plus régulières (incluant discussions bilatérales avec la délégation dont le Chef de délégation, des sessions d'information liées à nos appels à propositions, des formations prévues dans le cadre des projets par exemple le PAED, etc). La délégation a un point focal ANEs et un suppléant, et un point focal genre.

L'ON s'est montré ouvert aux ANEs, par exemple avec l'organisation (début 2009 et en mars 2009) dans ses locaux des sessions d'informations sur NSA LA (alors que financé par le Budget) et l'acceptation de l'ouverture aux ANEs de la FCT II et du PAON III (avec la reconnaissance de la nécessité du renforcement de leur propres interactions avec les ANEs et leur point focal ANEs). Cependant peu est fait en pratique, et de nombreux progrès reste à faire en la matière.

Quant au secteur privé, il est important de noter qu'il n'y a encore aujourd'hui aucune structure de concertation avec le Gouvernement. Un tout nouveau travail d'approche du secteur privé s'est fait fin 2008 et début 2009, notamment dans le cadre de l'identification du projet 10eme FED sur les PME/PTE.

Enfin, les différents projets soutenant des ANEs (sous le PASCOB, le PAED, ou dans le cadre des lignes budgétaires), le lancement d'appels à propositions (notamment sous NSA LA) en direction des Acteurs non étatiques, le renforcement du dialogue avec les organisations les plus représentatives et les facilités prévues pour 2009 par la Facilité de Coopération Technique (formation, conférences, séminaires) pour les ANEs devraient permettre de d'améliorer les capacités de ces acteurs surtout dans leur rôle de contre-pouvoir.

Principaux thèmes de discussion avec les ANEs en 2008 : la bonne gouvernance et l'importance d'élections libres, justes et transparentes, l'efficacité de la Justice et le respect des droits de l'homme, les questions de genre et les droits de l'enfant, la santé, l'intégration de l'environnement.

2.7 L'efficacité de l'aide

Aspects généraux de l'efficacité de l'aide

Dans le but d'accroître l'efficacité de l'aide, la stratégie conjointe UE /Afrique (suivant la déclaration de Paris et le Accra Agenda for Action) est basée sur les principes fondamentaux d'appropriation, de partenariat, de responsabilité et de responsabilisation mutuelle. Pour respecter ces principes, l'approche projet actuellement en place au Congo n'est peut-être pas idéale comparée à une approche sectorielle ou par le biais de programmes d'appui budgétaire.

Un programme d'appui budgétaire n'est toutefois pas envisageable à l'heure actuelle dans le pays pour plusieurs raisons :

- Les finances publiques du Congo doivent être profondément réformées pour assurer une certaine transparence, notamment en terme de code des marchés publics et recettes pétrolières.
- La coordination entre les ministères qui seraient chargés de la mise en œuvre de ce type de programme, i.e. le ministère des finances, le ministère du Plan, le Trésor et les ministères « techniques » quasi inexistantes aujourd'hui doit être fortement renforcée.
- Le pays vient seulement de se doter d'un Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) identifiant les politiques sectorielles prioritaires avec des cadres de dépense à moyen terme. Le pays n'a pour l'heure qu'une seule politique sectorielle validée par le gouvernement et endossée par le Parlement. Il s'agit du Plan National des Transports (PNT). Une seule autre politique sectorielle est bien avancée, dans le domaine de la santé avec le Plan National de Développement Sanitaire qui a été validé par le gouvernement mais n'a pour le moment fait l'objet d'aucun débat parlementaire. Il existe aussi des embryons de politiques sectorielles dans les domaines de l'éducation, du développement industriel, de la pêche et de l'agriculture.

La coopération Congo-UE vise dès lors aussi à appuyer le pays pour devenir éligible aux appuis budgétaires et renforcer ainsi l'efficacité de l'aide. Pour cela, il est aussi important de prendre en considération le contexte particulier du pays. L'aide au développement accordée à la RC, en termes de dons, tous bailleurs confondus, est d'environ 3 % des recettes pétrolières du pays. Dès lors, l'enjeu premier au Congo n'est pas tant l'efficacité intrinsèque de l'aide mais surtout l'efficacité de la mobilisation des ressources nationales au travers de l'aide. Compte tenu des excédents budgétaires dont peut disposer le pays, les moyens humains et financiers de l'aide devront être mobilisés pour accompagner les efforts du gouvernement congolais notamment en matière de préparation de projets et de renforcement des maîtrises d'ouvrage et d'œuvre pour une mobilisation la plus efficace possible des ressources propres du pays. C'est dans ce sens que certains projets prévus dans le 10^{ème} FED visent des cofinancements avec le pays.

Il faut noter aussi que jusqu'à fin 2008, le Congo n'avait toujours pas signé la déclaration de Paris; la France et l'UE ont approché le gouvernement informellement en ce sens en fin 2008. En mars 2009, le Congo a officiellement fait la demande à Paris pour être signataire.

L'exercice formel de coordination des bailleurs de fonds dans le pays n'a commencé que tardivement en octobre 2007. Jusqu'alors, elle avait essentiellement lieu sur des thématiques particulières telles que la santé ou la gouvernance des finances publiques (voir si dessous).

Une analyse globale permet d'identifier plusieurs facteurs conjugués qui ont contribué à cette situation:

- Le nombre limité de bailleurs intervenant dans le pays a longtemps été le prétexte pour juger la coordination des bailleurs comme accessoire. Par ordre d'importance, on trouve essentiellement la Banque mondiale, l'Union européenne, la BAD, la France, le SDNU. Les autres bailleurs n'ont que des interventions marginales, sauf la Chine, pour laquelle il est encore aujourd'hui difficile de recueillir des informations.
- Les interventions coordonnées n'avaient lieu que lorsque la masse critique d'un seul bailleur n'était pas suffisante pour atteindre une efficacité de l'aide apportée ou lorsque la dimension du problème politique à discuter avec le gouvernement nécessitait une intervention concertée.
- Le seul Etat membre de l'UE bailleur est la France. La coordination avec l'ambassade de France se fait donc naturellement et indépendamment d'un cadre formel fixé.
- Le pays n'a finalisé son Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) qu'en 2008.
- Il n'existe a fortiori pas de Cadres de dépenses à moyen terme permettant d'identifier clairement les objectifs de développement du pays. Ceci ne plaide pas pour une intervention coordonnée des bailleurs.
- Il faut noter le manque de dialogue interministériel et la division des responsabilités et compétences entre les entités administratives. A titre d'exemple, pour les infrastructures, outre les administrations de tutelle : Ministère des travaux publics et ministère des transports qui dialoguent déjà peu, 4 autres administrations ont aussi voix au chapitre : La Délégation générale aux grands travaux, la Commission nationale des marchés, le Ministère du plan et de l'aménagement du territoire et le Ministère de l'économie, des finances et du budget.

La coordination des bailleurs de fonds a été organisée de février à juin 2008 notamment autour de la préparation de la conférence d'Accra de septembre 2008 sur la mise en œuvre de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Cette activité a été coordonnée avec succès par l'Ambassade de France très appuyée par la Délégation. Cet exercice a conduit à:

- Appuyer le pays dans la préparation de fiches sectorielles d'intervention. Ces fiches ont été finalisées courant 2008.
- élaborer une matrice d'intervention des différents bailleurs, par secteur. Cette matrice sera mise à jour régulièrement. Elle comprend non seulement les interventions en cours mais aussi les interventions programmées.

La version finale du document a été effectuée le 30 juin 2008. Une réunion multi-bailleurs en décembre 2008 a confirmé l'importance de continuer cette collaboration, en commençant par mettre à jour les documents créés en 2008 et mettant en place des réunions de coordination trimestrielles et appelant à une réunion annuelle de coordination à haut niveau avec le gouvernement. Un Cadre de Concertation des Partenaires Techniques et Financiers est maintenant (CCPTF) en place.

Pour assurer une bonne appropriation, cet exercice a été partagé avec le gouvernement congolais dès la phase d'élaboration des fiches et de la matrice ; l'objectif ultime étant que le gouvernement prenne le leadership dans la coordination. Une démarche conjointe de la Banque mondiale et de la délégation a été faite auprès de la Primature, pour que celle-ci prenne le leadership dans ce domaine.

Principaux thèmes d'interaction : les infrastructures, la bonne gouvernance, la bonne gestion des finances publiques (et la réduction de la dette publique (et les déclencheurs PPTE)), le développement du secteur privé, la santé et les forêts. Le processus FLEGT fait l'objet d'une collaboration permanente avec la France et une information auprès des autres Etats membres a été menée à l'occasion de la préparation des premières sessions de négociation de l'Accord de Partenariat Volontaire

Dans le domaine des **finances publiques** par exemple, une action conjointe avec la Banque mondiale a permis de faire un diagnostic précis des faiblesses auxquelles le pays doit remédier. A partir des résultats de ces études, le gouvernement a finalisé en 2008, avec l'appui de la Banque mondiale et de la délégation, un plan d'action pour la réforme de ses FP, qui fait partie des déclencheurs du point d'achèvement de l'initiative PPTE. La stratégie de coopération Congo – UE pour le 10^{ème} FED, en coordination avec les autres bailleurs et notamment la BM, la BAD et la France, prévoit d'appuyer ce plan d'action, dans le cadre du secteur de concentration sur la gouvernance.

Dans le domaine de **la santé**, la coordination de l'intervention des bailleurs s'est d'abord faite sur le plan politique, pour pousser le gouvernement à adopter une politique nationale de santé cohérente. Cette coordination s'est mise en place notamment autour du lancement du projet 9^{ème} FED sur l'appui au système de santé du Congo (PASCOB), l'UE étant le seul bailleur dans le domaine de la santé publique. Tous les partenaires se sont concertés pour faire passer un message cohérent et unidirectionnel au gouvernement. La coordination s'est aussi instaurée rapidement dans le domaine de la lutte contre le VIH SIDA à cause de l'importance des fonds apportés par la Banque mondiale, par le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, le paludisme et la tuberculose et dans une moindre mesure le PASCOB par le biais de certaines composantes qui abordent la problématique du SIDA. La Banque Mondiale a en 2008 annoncé son nouveau projet Santé (40 mio \$). La France envisage aujourd'hui d'intervenir sur la formation paramédicale. L'UE coordonnera donc son travail (en vue des deux projets 10^{ème} FED) avec les autres bailleurs et notamment la BM et l'AFD.

Dans le domaine du **développement du secteur privé** la BM, l'AFD et l'UE se sont rapprochés en 2008 afin de travailler ensemble sur un cadre commun d'assistance. Cela s'est concrétisé notamment en février 2009 avec une mission commune à Pointe Noire et en mars 2009 avec l'organisation d'un atelier commun sur les contraintes et besoin du secteur privé congolais.

Signé à Brazzaville, le 26/1/2010



LISTE DES ANNEXES

Annexes au RAC¹

1. **"Country at a glance"** (voir le modèle ci-joint)
 - A. Indicateurs macro-économiques
 - B. Suivi de la performance du pays, y compris des indicateurs OMD clés
2. **Rapport d'étape sur le plan d'action de la gouvernance du 10^{ème} FED** couvrant une évaluation du niveau et de l'étendue de la mise en œuvre par les Etats Membres comparé au calendrier initial et aux engagements.
3. **Le rapport annuel sur l'appui budgétaire ou sectoriel** N/A
4. **L'efficacité de l'aide**
 - A. Matrices des Bailleurs (voir modèles joints)
 1. Appui financier actuel (annexe 4.A.1a) et futur (annexe 4.A.1b)
 2. Rôle des Bailleurs actuels (annexe 4.A.2a) et futurs (annexe 4.A.2b)
 - B. Questionnaire sur l'Efficacité de l'Aide du EAMR
5. **Annexes financières**
 - A. 10^{ème} FED et les FED précédents, programmes nationaux, à la clôture financière de l'année 2008:
 - Liste des projets en cours par numéro de projet FED, y compris le titre, le code d'imputation DAC, horizon temporel, montant, niveau d'engagement, contrats et déboursements par FED et pour tous les FEDs, niveau consolidé des engagements, des contrats et des déboursements des fonds gérés par la Commission (ne sont donc pas compris les fonds gérés par la BEI);
 - Volume annuel consolidé des engagements, des contrats et des déboursements pour les années 2006-2008 sur le FED (à l'exception des fonds gérés par la BEI);
 - Ratios mesurant la capacité d'absorption financière: "RAC"/moyenne annuelle du volume des contrats au cours des 3 dernières années et "RAC"/volume des contrats au cours de 2008. RAL/moyenne du volume des déboursements au cours des 3 dernières années et RAL/volume des déboursements au cours de 2008.
 - B. Liste synthétique des projets régionaux et intra-ACP en cours, ayant un impact sur le pays, conformément à la clôture financière de l'année 2008
 - C. Liste synthétique des projets en cours à la clôture financière de l'année 2008 et financés à partir des lignes budgétaires
 - D. Liste des projets de la BEI, à la clôture financière de l'année 2008

¹ Dans la mesure du possible ces annexes devraient également être préparées pour les micro-Etats du Pacifique. Il faudrait au moins faire le bilan des données collectées et disponibles au niveau national ou supranational / régional au niveau macro-économique et des indicateurs OMD qui sont nécessaires pour étayer la description des derniers développements en matière économique, sociale et de pauvreté repris dans le résumé.

E. Chronogramme du DSP mis à jour, avec prévision des engagements, des contrats et des déboursements du 10^{ème} FED (auquel il faudrait ajouter le calendrier prévisionnel des contrats et des déboursements des FEDs précédents) par axe d'intervention (annuel pour les années 2009-2011 et une estimation globale pour les années 2012-2013).

e) autres annexes

Fiches projets